FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

SUISSE: ETRANGER: 13.20 Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars. 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les ments d'adresse sont gratuits.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

211me année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

19¹/_s c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20. Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S. 4., agence de publicité, Genève.
Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

Double jeu soviétique

Apparemment, il est contradictoire que la presse et la radio de Moscou réagissent avec vigueur à la nouvelle de la création d'une Fédération de l'Europe occidentale et que Staline, dans le même temps, fasse des offres de paix non déguisées à M. Truman, Mais, pour s'en étonner, il faut tout ignorer des subtilités diplomatiques du Kremlin. On est ici encore en présence d'un épisode de la «guerre froide» qui ressemble comme une sœur à la « guerre des nerfs » d'avant

Depuis le début de l'année, on avait remarqué un changement de tactique russe sur la scène internationale. Le vénérable Marcel Cachin l'avait amorcé à la Chambre française, dans son discours inaugural de doyen d'âge, en déclarant, à la surprise de ses auditeurs, que le système capitaliste et le système soviétique pou-vaient coexister et en ne procédant pas à des habituelles attaques contre le plan Marshall. En même temps, en Italie, M. Togliatti faisait entendre un son de cloche pareillement mo-

Ces derniers jours, en Allemagne orientale, le parti socialiste unifié (communiste) avait reçu l'ordre de modifier ses prises de position. On fit le silence autour du discours d'un certain colonel Tulpanov qui, au congrès de ce parti, demandait une fois de plus le rattachement de Berlin à la zone orientale et l'englobement définitif de celle-ci dans le système soviétique de l'est. Selon les vues nouvelles de Moscou, ces questions-là n'étaient pas d'actualité. Il fallait dé-sormais temporiser du côté de l'ouest. Et voici maintenant que le grand chef lui-même donne de la voix : Staline tend la main au président Truman.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre ce que ce revirement signifie. Le monde communiste pas plus qu'auparavant ne peut accepter la coexistence avec le monde capitaliste. Les postulats sur lesquels il repose le lui interdisent. Et, du reste, si on lit avec attention les déclarations du dictateur de l'U.R.S.S., on s'aperçoit que, fondamentalement, aucune de ses thèses n'est bouleversée. Mais l'Union soviétique a besoin de répit. Elle a été impressionnée, depuis quelques mois et plus qu'il n'y paraît, par l'effort défensif réalisé par l'occident, enfin sur ses gardes. La volonté de résistance manifestée par ce dernier ne fait pas son affaire. Il faut des lors amadouer l'ouest, en saisissant l'occasion facile qui a été offerte par l'attitude conciliante de M. Truman, au début de sa deuxième période présidentielle et par les changements intervenus au département d'Etat.

Mais c'est à ce point qu'est survenu l'annonce de la formation d'un « Conseil de l'Europe ». Londres et Paris vont de l'avant dans leur désir de fortifier l'ouest du continent. D'où la grande fureur des milieux soviétiques qui voient la tactique du Kremlin déjouée. Ils dénoncent donc les «im-périalistes franco-anglais» qui veulent dresser leur machine de guerre contre l'U.R.S.S. En même temps, il leur sera loisible de montrer qu'au contraire le « bon maréchal Staline » engage une offensive de paix.

On ne se laissera pas prendre, cer-tes, à la manœuvre. Mais en dégageant la leçon de l'incident, on insistera, de ce côté-ci du Rideau de fer, sur le résultat appréciable que remporte la politique occidentale telle qu'elle a été pratiquée ces derniers mois. En se montrant résolu, l'ouest a obligé Staline à temporiser. En persistant dans cette voie, c'est-à-dire en accroissant sa force et en procédant à sa réorganisation politique, économique et sociale, l'occident finira bien par imposer son but au Kremlin, c'est-à-dire à le contraindre à la

René BRAICHET.

Une demande en révision du procès de Jésus Christ

TEL-AVIV, 31 (Exchange). — Le tri-hunal suprême d'Israël vient de recevoir une demande en révision du procès in-tenté, il y a près de 2000 ans, à Jésus-Christ. Cette demande a été transmise au ministre de la justice qui s'informe-ra auprès du gouvernement de la suite

donner à cette requête. L'initiateur de cette demande de révision veut conserver l'anonymat. On a certaines raisons de croire néanmoins qu'il s'agit d'un savant anglais qui a vécu en Hollande et qui a récemment publié un important travail juridique. Dans sa demande, le requérant dé-

clare que non seulement la Cour su-prême de l'Etat d'Israël est compétente, mais que c'est pour elle un devoir moral. Le mémoire expose que la fausse accusation d'atteinte à la divinité a été la cause d'une erreur judiciaire ; et que Ponce-Pilate n'avait pas le droit de confirmer le jugement.

Le Conseil national acceptera-t-il le fallacieux « compromis financier » que lui présente sa commission?

Notre correspondant de Berne nous

Ce soir, à 18 heures, s'ouvrent, au Conseil national, les débats sur le pro-jet de réforme financière qui rempliront presque à eux seuls la session extraordinaire.

ront presque a cur sents la section extraordinaire.

Pendant une dizaine de jours, le chroniqueur rapportera donc des opinions et commentera des décisions dont quelques-unes auront des conséquences politiques d'une extrême importance. On peut donc s'attendre à des discussions animées, d'où la passion ne sera pas toujours absente, bien qu'en apparence il s'agisse avant tout de chiffres et de sèches évaluations.

En attendant le choc des doctrines et des intérêts, essayons de dégager les données essentielles d'un problème que les débats préparatoires n'ont certes pas contribué à simplifier.

tes pas contribué à simplifier.

Pour le Conseil fédéral, la «réforme

constitutionnelle des finances » doit consister à inscrire dans la charte na-tionale les différetns impôts perçus sans le consentement du peuple depuis 1933 : impôt fédéral direct (impôt de 1933: impôt fédéral direct (impôt de crise, devenu impôt de défense nationale et qu'on rebaptiserait impôt d'amortissement), impôt sur le chiffre d'affaires, impôt sur le luxe, impôt anticipé prélevé à la source sur le revenu des capitaux, auxquels on ajouterait un impôt général sur les boissons. En outre, la Confédération réduirnit ou dans certains cas supprimerait ou, dans certains cas, supprime-rait, la part du produit de certaines

taxes ristournée au cantons. En juin de l'année dernière, le Conseil des Etats a sensiblement modifié le projet gouvernemental, en ce sens qu'il a biffé l'impôt d'amortissement, Nos sénateurs ont substitué à la solu-tion purement technique préparée par les experts et les services du département des finances, une solution politique qui tient compte de la structure fédérative du pays.

Ils ont pu s'engager dans cette voie

en corrigeant les estimations sur les-quelles le Conseil fédéral avait fondé son plan financier. En se montrant un son plañ financier. En se montrant un peu plus optimistes pour certaines recettes, en poussant plus loin la volonté de réduire certaines dépenses, la majorité du Conseil des Etats est arrivée à l'équilibre du budget sans les 180 millions de l'impôt d'amortissement. Toutefois, elle a eu la sagesse de prévoir une ressource supplémentaire pour le cas, toujours possible — et même probable, si l'on continue à voter sans cesse de nouvelles dépenses — où le compte présenterait un défi-

où le compte présenterait un défi-cit. Et cette ressource, c'est le produit de l'impôt anticipé perçu à la source, qu'elle doit normalement restituer aux garder, en tout ou en partie. Certes, dans ce cas, les cantons devraient pourvoir eux-mêmes à combler le trou qui se creuserait dans leur propre caisse; mais ils pourraient le faire en

choisissant les moyens les mieux adapchoisissant les moyens les mieux adap-tés à leur situation financière et à leur économie générale, au lieu d'appli-quer les ordres et schémas de l'admi-nistration centrale. Voilà justement en quoi consiste la « solution fédéraliste ». Le Conseil national l'adoptera-t-il ? C'est peu probable. Toutefois, la déci-sion des Etats a fait impression et la commission du Conseil national, au lieu de reprendre purement et sim-

lieu de reprendre purement et sim-plement les propositions du gouverne-

plement les propositions du gouvernement, a cherché un compromis.

L'impôt d'amortissement devait être percu pendant 60 ans — autant dire à perpétuité — selon le projet officiel. La majorité des commissaires en a réduit la durée à 20 ans. Et, pour bien donner à cette mesure son caractère provisoire, elle a retiré l'impôt d'amortissement de la liste des impôts permanents pour l'inscrire dans une disposition transitoire. Comme cela, pensaiten on marquerait bien qu'il ne disposition transitoire. Comme cela, pensait-on, on marquerait bien qu'il ne s'agit pas de porter une atteinte définitive à l'autonomie fiscale des cantons, qui resterait la règle, mais de prévoir une exception à cette règle, en la justifiant par des circonstances extraordinaires.

A la veille d'importants débats parlementaires FROMAGE SUISSE AUX ÉTATS-UNIS



Pour la première fois depuis la guerre, du fromage suisse est arrivé aux (Lire la suite en 5me page) | Etats-Unis. Ces deux jeunes Américaines ont-elles envie de faire une fondue?

Première réaction russe après les décisions de Londres

L'organisation de l'Europe occidentale déchaîne la colère de Moscou

Dans une longue déclaration, le ministère soviétique des affaires étrangères accuse la France et la Grande-Bretagne de vouloir établir leur domination sur les autres peuples d'Europe et de menacer les nations pacifiques!

Le Kremlin demande officiellement à la Norvège quelle attitude elle entend prendre à l'égard du futur pacte de l'Atlantique

MOSCOU, 31 (Reuter). - Le ministère soviétique des affaires étrangères a publié une déclaration que reproduit l'agence Tass.

L'Union svoiétique y accuse la Gran-de-Bretagne et la France de mener une nouvelle politique qui est « une menace sérieuse pour les peuples pacifiques et qui vise à établir leur domination sur

les autres peuples d'Europe.

Il n'est pas difficile de voir, poursuit cette déclaration, que la création de l'Union occidentale signifie que les

OUR MON

HERR GEISKING

Cabale à New-York contre le pianiste Walter Gieseking

T SATURDAY?

Le pianiste allemand Walter Gieseking qui, à son arrivée aux Etats-Unis,

avait été retenu par les autorités d'immigration, vient de quitter les Etats-Unis et s'est rendu à Paris par la voie des airs. La tournée de concerts qu'il

devait donner aux Etats-Unis a dû être décommandée en raison des protes-

tations qui s'étaient manifestées à son égard. Avant de quitter l'Amérique, le pianiste s'est plaint d'avoir été traité grossièrement. Son avocat a déclaré à la presse que le départ de l'artiste était volontaire. Des groupes juifs et d'autres encore, ainsi que le montre notre photographie, avaient protesté

contre l'entrée aux Etats-Unis de Gieseking, affirmant que ce dernier joua devant Hitler pendant toute la période nazie. En revanche, l'artiste a déclaré

qu'il n'avait jamais été un disciple d'Hitler.

OUNTY COUNCIL DONG PLAYS TON

MENTS WAR VETERANS LILLSE KOCH

gouvernements de Grande-Bretagne, de France et des autres pays membres ont rompu avec la politique des Etats démocratiques qui avaient constitué la coalition antihitlérienne durant la se-conde guerre mondiale. La création de l'Union occidentale marque un revire-ment fondamental de la politique an-glaise et française à l'égard du pro-blème allemand. Cela montre que les gouvernements de ces pays repoussent la politique démocratique et antiagressive qui avait été fixée pour l'Allemagne au cours des conférences de Yalta et de Potsdam. Comme toujours, l'Union soviétique reste attachée à cette politique.

La portée du pacte de Bruxelles

Le fait que les pays de l'Europe oc-cidentale aient modifié leur politique avec l'appui des milieux dirigeants américains constitue un sérieux danger. americains constitue un sérieux danger. Ces Etats ont rompu avec la politique pacifique et préparé le chemin d'une nouvelle agression en Europe. Contrairement à tous les pactes d'assistance mutuelle que l'Union soviétique a conclus avec les autres Etats européens, y compris la Grande-Bretagne et la France, afin d'empêcher l'éventualité d'une nouvelle agression allemande et de renforcer de cette manière la paix de renforcer de cette manière la paix en Europe, l'alliance militaire des cinq puissances occidentales, qui intéresse très peu l'Allemagne, a été créée contre les Etats qui étaient leurs alliés du-rant la seconde guerre mondiale.

Ce n'est pas pas hasard que le pacte de Bruxelles est une alliance de puis-sances coloniales. Cela indique le ca-ractère antidémocratique, réactionnaire et agressif de l'Union occidentale. C'est le complément politico-militaire du groupe économique des Etats euro-péens constitué pour exécuter le plan Marshall en Europe.

Les pays de l'Europe occidentale re-çoivent leurs ordres de Grande-Breta-gne et des Etats-Unis.

Le résultat final de cette situation est inévitable. On enregistre déjà une plus forte opposition entre les Etats-Unis et les pays du bloc occidental, de même qu'entre les Etats membres de ce bloc.

Les buts agressifs de ces Etats ressortent aussi de leurs nouveaux be-soins d'augmenter les effectifs de leurs armées et par la de développer leurs budgets militaires, ce qui met en ques-tion la stabilité économique future de

Comme la création de l'Union occi-dentale est conforme aux objectifs du bloc anglo-américain en Europe, il est clair que ces Etats doivent jouer un rôle dans l'application des mesures en-visagées par les Anglo-Saxons pour do-miner le monde. Dans de telles condi-R.S.S. et les autres démocraties popu-laires de participer au pacte de l'Atlan-tique nord ou à toute autre alliance de même nature.

> (Lire la suite en dernières dépêches)

L'OFFENSIVE DE PAIX COMMUNISTE

M. Staline serait partisan d'une déclaration commune américano-soviétique

affirmant qu'aucun des pays ne recourrait à la guerre l'un contre l'autre

PARIS, 30 (A.F.P.). — La radio so-viétique a diffusé une déclaration du maréchal Staline. Celui-ci affirme qu'il serait prêt à examiner la publication d'une déclara-tion commune américane processes affir-

tion commune américano. russe affirmant qu'aucun des pays ne recourrait à la guerre l'un contre l'autre.

C'est en réponse à une question po-sée par le directeur de l'I.N.S. en Eu-rope (International New Service), M. Smith que le maréchal Staline a déclaré que le gouvernement soviétique serait prêt à envisager la publication d'une déclaration selon laquelle ni les Etats-Unis ni l'U.R.S.S. n'ont l'intention de recourir à la guerre l'un contre l'autre.

Deuxième question: Le gouverne-ment de l'U.R.S.S. serait-il prêt à réa-liser conjointement avec le gouverne-ment des Etats-Unis d'Amérique des mesures visant à mettre en œuvre ce pacte de la paix, comme par exemple le désarmement graduel? La réponse est la suivante : Le gouvernement de l'U.R.S.S. pour-rait bien entendu recourir avec le gou-vernement des Etats-Unis à la réalisa-

tion de mesures visant à mettre en œuvre la réalisation du pacte de la paix et aboutissant au désarmement général.

Troisième question : Si les gouvernements des Etats-Unis, du Royaume Uni et de la France consentaient à ajourner le conclusion d'un second sécurité. Uni et de la France consentaient à ajourner la conclusion d'un accord séparé ouest-allemand jusqu'à la convocation d'une session du conseil des ministres des affaires étrangères consacrée au problème allemand dans son ensemble, le gouvernement de l'U.R. S.S. serait-il prêt à lever les restrictions décrétées par les autorités soviétiques pour une communication entre tiques pour une communication entre Berlin et les zones occidentales de l'Allemagne.

> (Lire la suite en dernières dépêches)

· Billet littéraire

D'un livre à l'autre

Avec « Montociel » (1), rajah aux grandes Indes, M. Paul Morand a imaginé un récit bien amusant au cours duquel, pour le plaisir du lec-teur et pour le sien, il s'en donne à cœur joie de décrire une Inde se-lon ses vœux et un héros selon sa fantaisie. L'art de M. Morand a besoin de l'exotisme pour s'épanouir. Mais l'exotisme reçoit, en échange, l'apport précieux du talent de l'écri-vain. En l'occurrence, il invente un Français du siècle dernier qui, après mille péripéties, échoue chez une princesse hindoue, riche et amoureuse comme elles le sont toutes! Il devient rajah, puis quand il en est lassé, s'évade en ballon : il n'en faut pas plus pour que ses sujets soient persuadés de sa métamorphose en quelque dieu. Mais notre « Monto-ciel » est revenu tranquillement, en Français casanier las de l'aventure, finir ses jours sur son sol natal, avec une épouse moins mystérieuse que la capiteuse begum. Ce bref récit, toutefois, ne dira rien au lecteur de l'essentiel. Car l'esentiel, dans le li-vre de M. Morand, c'est son ironie, c'est sa façon ailée de traiter, en se jouant, de mille questions graves ou légères, c'est enfin les mille facettes de son art d'écrire...

Nul ne peut dénier à Mme Josée de Chambrun, née Laval, le droit de défendre la mémoire de son père, et nul ne saurait trouver inconvenante sa piété filiale. Sous le titre « Laval parle » (2), elle a recueilli les notes et les mémoires rédigés par l'homme politique français dans sa cellule pour répondre à ses accusa-teurs. Pourtant, de cet amas de documents, Pierre Laval ne sort pas blanchi. Il reste le néfaste politicien qui misa sur la carte allemande pen-dant que son pays était occupé et qui, au rebours du maréchal Pétain, partisan de l'« altentisme » pratiqua une politique de « collaboration » ac-tive avec l'ennemi. Mais ce qui ressort aussi de cet ouvrage, c'est l'étrange, c'est l'inique façon dont fut conduit le procès de Pierre Laval, contrairement à toutes les traditions de justice de l'Occident.

(1 et 2) Edition du « Cheval ailé ».

Petits échos des lettres et des arts

LA MUSIQUE

* L'oratorio de Willy Burckhardt, «La vision d'Esaïe», a été présenté lundi dernier à la salle Gaveau, pour la première fois en France, au cours d'un gala de musique contemporaine. Cette œuvre fut présentée en première audition à Bâle en 1936, puis à Lon-dres en 1938, où elle remporta un vif succès. Elle fut également donnée à Prague et aux Pays-Bas.

Le concert, organisé avec le concours de l'Orchestre national de la Radio diffusion française et le chœur mixte (Kammerchor) de Bâle, sous la direction de Paul Sacher, a débuté par « Horace victorieux », symphonie mimée d'Arthur Honegger.

LES LETTRES

* A l'occasion du 25me anniversai-* A l'occasion du 25me anniversaire de la mort de Lénine, les journaux de Moscou ont publié un communiqué disant qu'âu cours des 31 dernières années, les œuvres de Marx, d'Engels, de Lénine et de Staline ont été tirées à 754 millions d'exemplaires. Ces livres ont été publiés en plus de cent langues. Les œuvres de Lénine, traduites en 77 langues, ont atteint 174 millions d'exemplaires. Certains ouvrages de Staline ont atteint de 16 à 34 millions d'exemplaires.

* Les autorités de surveillance soviétiques en Allemagne ont mis sous contrôle l'ensemble de l'édition de Leipcontrôle l'ensemble de l'édition de Leipzig qui, avant la guerre, était le centre le plus important du monde du livre allemand. Alors qu'à l'ouest, les restrictions sont levées petit à petit, le contrôle russe à Leipzig ne cesse de s'accroître. Les maisons d'édition privées doivent soumettre à ce comité leur programme. Ce n'est que récemment, que les autorités russes ont décidé de décréter des prescriptions plus rigoureuses en ce qui concerne la librairie, et ont même imposé la part que l'éditeur doit payer à l'auteur. teur doit payer à l'auteur.

La plupart des livres édités à Leipzig constituent de la propagande so-viétique: biographies d'éminentes per-sonnalités russes, œuvres de Marx, de Staline, de Lénine, de Pieck, de Gottwald et d'Ehrenbourg.

Le rapport du gouvernement militaire établit qu'une forte pression sera exercée contre les éditeurs qui donneront leur préférence aux manuscrits américains ou d'Europe occidentale. Aujourd'hui, Leipzig compte moins de cinquante éditeurs; beaucoup se sont rendus dans les zones occidentales, où ils ont gagné Stuttgart, Francfort, Hambourg ou Munich.

* Les membres de l'Académie de l'humour, parmi lesquels le dessinateur Jean Effel. l'écrivain et journaliste Géo London et Me Maurice Garçon ont procédé jeudi à la distribution des prix.

M. Jules Didier, pour son roman «Histoire de kirsch». a obtenu le prix de prose, et Mlle Blanche Dendarhan, originaire d'Oran, le prix de poésie, pour son recueil « Poèmes en short ».

Rédaction : 6, rue du Concert Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h. Service de nuit de 21 h.

à 3 h. du matin La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer-

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV 178

Administration: 1. Temple-Neuf Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30 Le samedi jusqu'à 12 h.

Les annonces sont recues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30); le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert

AVIS OFFICIELS



BUTTES

Garde forestier Le Conseil communal

met au concours le poste d'un deuxième garde fo-restier. Entrée en fonction : le

15 mars 1949.
Condition: être porteur
du brevet cantonal.
Le cahier des charges Le canier des charges est à la disposition des intéressés, au bureau communal, où les offres de service, avec pièces à l'appui, sont reçues jusqu'au mercredi 9 février 1949.

Buttes, 25 janvier 1949. Conseil communal.

Baux à lover au bureau du journal

IMMEUBLES

A VENDRE dans le Vignoble, MAISON

avec 8 ouvriers de vigne attenant et jardin potager

Adresser offres écrites à M. C. 925 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, quartier est, construction d'avant-

villa familiale

en parfait état, comprenant appartement de sept pièces, jardin potager et d'agrement, fruitiers, pouarbres lailler 873 m3. Adresser offres écrites à U. R. 910 au bureau de la Feuille d'avis,

Vignes à vendre

La succession de feu Albert Roquier, à Corcelles, offre à vendre quatre vignes en blanc désignées comme suit au cadastre :

CADASTRE D'AUVERNIER

Art. 938 Les Gouttes d'Or, vigne de 799 m2. Art. 1750 Les Lerins, vigne de 924 m².

CADASTRE

DE CORCELLES-CORMONDRECHE Art. 1473 A Porcena, vigne de 446 m². Art. 1476 Sur-le-Creux, vigne de 502 m². La vigne de Porcena, située à proximité du passage à niveau des Abattoirs de Cormondrésche, constitue un joli terrain à bâtir, avec issue sur le chemin de la Nicole.

Adresser offres écrites à Chs DUBOIS, bureau de gérances, à Peseux.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail et de matériel agricole

Pour cause de cessation de culture, Mme veuve Fritz Fardel, à Saint-Aubin, fera vendre par voie d'enchères publiques, aux Charrières sur Saint-Aubin, le jeudi 3 février 1949, dès sur Saint-Aubin, le jeudi 3 février 1949, des 9 heures du matin, les bétail et matériel agricole ayant servi à l'exploitation du domaine.

BÉTAIL

sept vaches et une génisse, trois chevaux, vingt poules et un coq.

Menage de deux personnes, solvable cherche appartement de trois plèces, tout confort en ville ou alentours pour le mois de mat. Ecrire sous chiffres P. G. 936 au bureau de la Feuille d'avis.

poules et un coq.

quinze gerles, un semoir à sept socs, machine à semer les engrais, une machine à semer les betteraves, une faucheuse, une râteleuse, une javeleuse, une faneuse, deux charrues, un rouleau, deux herses, un char à pont, une voiture, une houe, un hache-paille, un battoir, une bosse, quatre chars, deux glisses, une bascule, un van, un alambic, clochettes, provision de foin et paille, outils et matériel divers dont le détail est supprimé.

La vente du bétail aura lieu l'après-midi.

Vente au comptant. Boudry, le 17 janvier 1949.

GREFFE DU TRIBUNAL.

CHAMBRES

Belle chambre, confort, centre, vue Tél 5 38 94.

A louer petite CHAMBRE

indépendante à jeune fille sérieuse ou à mon-sieur. S'adresser : rue du Seyon 24, 3me étage à droite.

Chambre à louer à jeune homme sérieux, confort. Bellevaux 11.

PENSIONS

avec pension à la rue Pourtales, Demander l'adresse du No 862 au bu-

A louer jolies chambres indépendantes, avec bon-ne pension, pour tout de suite. S'adresser par télé-phone au 5 28 66.

Jolies chambres avec très bonne pension, Prix modéré, Tél. 54943.

A louer jolie chambre, soleil, vue, avec pension soignée, Fr. 200.—. Adres-ser offres écrites à D. E. 937 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre et pension pour étudiant, Avenue du 1er-Mars 22, 2me étage.

Belles chambres à un ou deux lits, avec pen-sion soignée, S'adresser à pension Monnard, 8, pension I Beaux-Arts.

DEM. A LOUER

CHAUMONT

On cherche à louer, à la saison ou à l'année, chalet ou appartement de trois ou quatre pièces. Adresser offres dé-taillées à case postale 36, Neuchâtel.

Nous cherchons à louer au bord du lac, région de la Béroche,

propriété

ou villa de dix pièces avec dégagement, — Adresser offres écrites à T. R. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

Ménage de deux per-

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise d'électricité du canton, cherche un

employé de bureau

pour travaux de corres-pondance, facturation, paye, Place stable, Faire offres écrites avec pré-tentions de salaire et ré-férences sous chiffres A. B. 934 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentants

visitants couturières ou merceries sont demandés par fabrique pour présenter article nouveau et intéressant d'usage régulier. Travail à la commis-sion, bonnes conditions. — Adresser offres sous chiffres PV 3849 L, à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour entrée immé-

diate ou à convenir premières

vendeuses qualifiées

pour nos rayons de : rideaux, tapis, linoléums, corsets, ainsi qu'une

première

couturière - retoucheuse connaissant parfaitement son métier et capable de diriger un atelier.

Prière d'adresser offres détaillées avec cople de certificats, photogra-phie et prétentions de salaire aux grands magasins



NOUS CHERCHONS

qualifiée et ayant une bonne expérience dans le domaine de l'analyse clinique et des recherches de caractère médical. Place stable et bien rémunérée. Entrée des que possible

Envoyer offres avec curriculum vitae, références, copies de certificats et photographie sous chiffre V. F. 1-8 Publicitas, LAUSANNE

Nous cherchons

au courant de tous les travaux de ménage. Mé-nage avec trois enfants. Bon salaire. — Müller, Hackbergstrasse 49, Rie-hen près Bâle. Tél. (061) 9 56 50.

Clinique cherche

femme de chambre

Offres avec copies de certificats, age et prétentions de salaire sous chiffres P. 1139 Yv., à Publicitas,

APPRENTISSAGES

Apprenti jardinier trouverait place des maintenant ou pour date à convenir chez Ch. DOUA-DY, Etablissement horticole « Florimont », Saint-Aubin (Neuchâtel), Téléphone 671 12.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune Italien ayant travaillé pendant

maraîcher

cherche place analogue, dans le canton ou en Suisse romande. Adres-ser offres écrites à M. Z. 933 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune négociant

suisse alémanique parlant le français cherche place dans fabrique ou maison de commerce à Neuchâ-tel ou environs, Adresser offres écrites à M. C. 848 au bureau de la Feuille

Seyon, une paire de

LUNETTES

REMERCIEMENTS

Colombier, janvier 1949.

Jeune Suissesse allemande, 20 ans, habile sténodactylographe, avec de bonnes connaissances du français et des travaux de bureau en général (trois ans et demi de pratique), cherche place

d'employée de bureau

dans entreprise de Neuchâtel ou aux environs. Entrée : à convenir. — Adresser offres sous chiffres

Jeune homme

mœurs, cherche place de

volontaire

dans un commerce pour apprendre la langue fran-caise. Vie de famille dé-sirée: Adresser offres à Heinz Walter, Wiesen-Heinz trasse 136 c, Steffisbourg

place pour le printemps (mineur de profession),

ou galerie. Adresser of-fres écrites à M. C. 927 au bureau de la Feuille

Nous cherchons pour

place

pour jeune fille bien éle-vée, travailleuse et cons-ciencieuse. Offres sous

Sommelière

cherche place à Neuchâ-tel ou environs (accepte-rait remplacement). —

Jeune fille ayant fait trois ans d'études com-merciales et travaillé dans bureau, cherche place

d'employée de commerce

au magasin Hans Gygax,

La famille de Mademoiselle Emma KUNZ, très touchée des 'nombreuses marques de sympathie dont elle a été entourée durant ces jours de deuil, remercie bien sincèrement tou-tes les personnes qui y prirent part.

Z 50809 G à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. A ACHETER

chauffe-bains

à bois

avec ou sans installation. Téléphoner au (038) 7 53 83.

Vieux bijoux

OR sont achetés

au plus haut prix

FAVRE, bijouterie

Place du Marché

AVIS MEDICAUX

Dr Clottu

Saint-Blaise

DE RETOUR

On demande

16 ans, intelligent, avec

Jeune Italien cherche

carrière

de volontaire

vée, travailleuse et cons-dencieuse. Offres sous chiffres L. 8320 Y., à Publicitas, Berne.

Adresser offres écrites à L. L. 932 au bureau de la Feuille d'avis.

pour apprendre le fran-çais. Adresser offres : Bu-reau de placement, 2, Vieux-Châtel.

PERDUS – TRUUYES

Oublié

pour dame. Prière de les réclamer au poste de poli-en ville.

Location ouverte « Au Ménestrel » dès mardi 25 janvier

Tramways à la sortie sur les lignes 1, 2, 3, 5, 7

a parfois ses "faiblesses"... Le PECTORAL, complément typique du café noir à base de sucre pur, lui donnera la couleur qui vous charmera. Le PECTORAL est 100% soluble.

PECTORAL

"le complément du café moir "

Demandez PECTORAL dans les bonnes épiceries en paquets de 100 grammes à 43000s THOMI & FRANCK S.A. BATTE

AVIS DIVERS

ÉCOLE DE NURSES JARDIN D'ENFANTS

Pouponnière de Montreux Entrée dès 18 ans - Prospectus à disposition

ZOFINGUE

présente

La farce des joyeuses commères de Windsor

Cinq actes de William Shakespeare dans une adaptation de René-Louis Piachaud

Mise en scène de Samuel Puthod par un moyen technique encore jamais vu Neuchâtel: la scène tournante multiple

et une monture:

«Veaux de ville et d'ailleurs»

au Théâtre de Neuchâtel Mardi 1er février Vendredi 4 février à 20 heures précises

Ecole neuchâteloise d'infirmières d'hygiène maternelle et infantile

reconnue par l'Etat
Siège des études à la Maternité de Neuchatel,
avec stages pratiques à la Pouponnière neuchatteloise et dans le service d'enfants malades de
l'hôpital Pourtalès
Durée des études : 2 ans
Diplôme permettant l'admission dans l'Alliance
suisse des infirmières d'hygiène maternelle
et infantile

Début du prochain cours : 4 avril 1949 Pour tous renseignements, s'adresser au directeur PAUL DU BOIS, pasteur, Evole 23, NEUCHATEI

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Messieurs les actionnaires du CRADIT FONCIER NEUCHATELOIS sont convoqués, aux termes des articles 14 et 15 des statuts,

assemblée générale

pour le jeudi 24 février 1949, à 11 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR : . Rapports et comptes du 85me exercice. . Fixation du dividende. . Nominations statutaires.

Messieurs les actionnaires qui voudront assister à cette assemblée devront, à teneur de l'article 15 des statuts, opérer le dépôt de leurs actions jusqu'au samedi 19 février in-clusivement, au siège de la société, à Neuchâtel, ou aux agences de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

Dès le 14 février 1949, le compte de profits et pertes, le bilan, le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions con-cernant l'emploi du bénéfice net, seront à la disposition des actionnaires au siège de

Le président du Conseil d'administration.

langues et commerce. Diplômes en 3-4-6 mois

Neuchâtel, le 26 janvier 1949 .

Garantie. (Par correspondance en 6-12 mois.) ÉCOLES TAMÉ, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89 Lucerne, Zurich, Bellinzone, Sion, Fribourg

> la voiture. »
>
> — Bien l soulignez : « précisément à l'endroit où elle quitta la voiture ».

> « Permettez-moi, Monsieur, de ne pas entrer ici dans le détail des sen-timents auxquels elle céda lors de l'incident, non plus que des motifs de de nouveau désir qui peut paraître un nouveau caprice : il suffit, j'espère, que je m'en fasse l'interprète pour que vous l'estimiez fondé sur de bon-

nes raisons. » Je vous demande donc par la présente s'il est possible, un jour pro-chain de ce mois à fixer d'accord avec

(*) Le lecteur se souviendra qu'il s'agit de francs 1930.

LOTERIE ROMANDE 5 JOUNG! TIRAGE A BROC

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Le film

d'un mois d'été Pierre Breuil

Mais voici que s'annonce un autre départ, le départ... pour Lussinges! Oui, tous les Louradour, père, mère, et fille! Ne m'en demandez pas encore la date. Malgré la hâte que f'éprouve de vous rejoindre, malgré ce que je sens pour Mme Ourliade, il convient d'attendre quelque peu: nous ne pouvons quitter Hélène au lendemain de la séparation. Ce sera pour bientôt... pour bientôt...

REQUETE AU P. O.

Depuis la fuite de Me Mathurin, et, peu après, le départ de Rodolphe, Mlle de Lavergne avait perdu soudain sa belle humeur et son goût du mouve-Dans sa solitude de fille, elle avait

vu paraître un homme qui renouvelait tout à coup sa vie : et maintenant il disparaissait, brusquement, comme il était venu, la laissant plus seule, affligée et jalouse.

mis un an à se guérir; une autre eût pleuré, prié la Vierge et les saints, alerté les agences de filature, fatigué ses amis : elle fit mieux, et résolument se retint sur la pente neurasthénique où toute autre qu'elle aurait glissé. Faisant le compte des événements, elle « messira » que ce frère ments, elle « mesura » que ce frère ressuscité n'était que le fantôme d'un passé irrégulier qu'il valait mieux abolir. Attiré au pays par les souve-nirs d'Isabelle Jacquemin bien plus que par celui d'un père qu'il n'a pas connu, il est satisfait d'avoir été jusqu'au bout de son rêve d'enfant : il n'est plus un enfant, il oubliera bientôt, ayant ailleurs ses habitudes so-lides, ses amours. Mais elle n'oublie-rait pas, elle, que son père et sa mère étaient morts à cause de lui. En vivant seule ici, elle donnerait à cette aventure qui l'avait troublée jusqu'à la confusion, la suite la plus digne.

Maintenant que, de nouveau, il était question du mariage de Louise, elle reportait sur sa filleule tout son besoin d'affection. Septembre ayant ramené les fraîcheurs du soir, on veillait au salon. Les Girard préparaient teurs malles. Le vide allait se faire à Clerval, plus tôt que de cou-tume, Hélène renonçant cette année à recevoir les hôtes de l'arrière-

saison. C'est alors que les Louradour, d'ac-Mais sa vigueur morale devait cord avec Mme Ourliade, parlèrent de triompher du chagrin. Une autre eût l'emmener à Lussinges où auraient

lieu les fiançailles. Ils insistaient pour qu'ensuite elle les suivit à Paris où les distractions ne manqueraient pas, et où, en dédommagement de la journée-réclame de Cap-Breton, on don-nerait plus d'éclat à cette « Fête de l'Eau » qui normalement devait sui-La fête serait somptueuse. On y verralt défiler, en nature et images filmées, tout ce que la pluie apporte de bienfaits et de grâces sur la terre: végétation, fontaines, crépitements sur les trottoirs, manteaux et para-pluies des meilleurs faiseurs, ruissel-

lements sur les bleus et les gris des toits, grésillements des étangs sous l'averse, bains d'oiseaux dans les flaques, flèches liquides à travers l'espace, hirondelles mouillées - enfin la mise en flacons de l'Aqua celestis et l'émerveillement d'un cabinet de toilette édité par la maison Loura-Louise s'intéressait à ce projet qui, il y a un mois, la trouvait moins em-

pressée. On parlait des derniers arrangements du cinéaste viennois. Des ordres étaient donnés pour le montage des appareils destinés à recuell-lir le précieux liquide. Et puis, on parlait de l'avenir, de l'installation des époux, de la date du mariage. Cette date faisait l'objet de discussions tour à tour frivoles et sérieuses.

Et l'on se mit d'accord - sauf à con-

sulter Léon Ourliade — sur une idée originale de la jeune fille : elle enten-

dait se marier dans la première quinzaine d'avril, ce mois qui commence par le poisson traditionnel et fournit à l'esprit, en même temps que les joyeuses pensées de germinal, des réminiscences de fontaines et de pluie. La gaieté revenait au château avec

ces conversations sur des thèmes de

bonheur.

Un soir que l'air, plus chaud, sem-blait en liesse, Hélène et ses amis se retrouvèrent exactement sur les positions du 14 août, soir de l'arrivée de Louise : c'était donc sur la terrasse et sur ce même banc où, un mois plus tôt, le tribunal — ses parents et Mlle de Lavergne — avait admis les circonstances attenuantes

- Monsieur Louradour, dit Helène,

je serai sans doute l'interprète de ma filleule en proposant une réparation solennelle au lieu même et à l'heure où elle a pèché.

— Au kilomètre 386?

- Précisément.

en faveur d'une accusée.

- Comment cela? - Oh! c'est très simple. Rentrons au salon: il ne faut que de la lu-mière, un stylo, du papier. Chacun pensait à quelque déclara-

au cours d'un pique-nique, en présen-ce du ballast et de Léon Ourliade con-voqué spécialement. Mais ce fut autre Mlle de Lavergne donc, ayant dis-posé devant M. Louradour une feuille

tion écrite qu'on s'en irait lire là-bas,

et un buvard, le pria d'écrire sous sa dictée le texte suivant : « Clerval, ce 11 septembre 1930. » Direction du Chemin de fer de Paris à Orléans

» J'ai l'honneur de solliciter de vos pouvoirs et de votre bienveillance une faveur très spéciale, pour la-quelle, d'ailleurs, je suis prêt à accepter toutes vos conditions. » Il y a quelques semaines, ma fille

Combien, Louise?
25; je ne le sais que trop, ayant gardé en moi tous les souvenirs de ma faute.

ces chiffres qui m'accusent...

Vous y êtes, Monsieur Loura-

» ... qui arrive à Limoges à 17 heures. Cet arrêt insolite fut réglé par l'amende réglementaire et par un don que j'eus l'honneur de remettre au chef de gare en faveur du personnel

rions aujourd'hui reprendre le voyage

» PARIS. » Monsieur,

arrêtait en pleine voie, entre Saint-Sulpice et Limoges, au kilomètre 386, l'express No...?

ma raute.

— Je continue:

«... l'express No 25 qui, dans la règle, arrive à Limoges à...»

— A quelle heure, Louise?

— 17 heures... Oh! marraine, tous ces chiffres qui m'accusent

dour?

» Or, notre enfant et nous désire-

précisément à l'endroit où elle quitta

- Après :

vous, d'arrêter après le passage d'Ambazac, à hauteur du kilomètre 386, l'express No 25, pendant le temps, soit deux minutes, nécessaire à l'embarquement d'une demoiselle sans bagages. Votre consentement est la seule chose qui importe, l'indemnité exigée étant d'avance acceptée, quel qu'en soit le montant, cela d'ailleurs sans préjudice d'une gratification de mille francs (*) à remettre en mon nom au chef de train et aux conducteurs de la locomotive.

(A suivre.)

Motre plus formidable

AUTORISATION OFFICIELLE

Nouveaux sacrifices

Démarques à des prix sensationnels!

ROBES 70%

ROBES DE SOIE en couleur

Valeur 210.— à 189.— 179.— à 139.— 189.— à 110.—

ROBES EN LAINAGE de couleur

Valeur 125.— à 79.— 98.— à 69.— 98.— à 89.—

Vu notre exposition de blanc, ces articles seront en vente à part à notre grand rayon de vêtements POUR DAMES

Malgré les prix énormément baissés, nos qualités restent inchangées



GEDO le biscuit

Chronographe or

à vendre, bolte lourde, mouvement soigné, cédé à moitié prix. Fr. 160.—. Renseignements, télépho-ne 55518.

Voulez-vous de bonnes ates

aux œufs «ne collant pas»?

Achetez les pâtes DALANG En vente à

L'ARMAILLI HOPITAL 10

pour cause de double emploi

pistolet

à peinture **ELECTROSPRAY (220 V.)**

état de neuf avec deux pots, très pratique pour marchands de cycles et motos, garagistes, menui-siers et peintres en bâti-ments,

chez

G. CORDEY

CYCLES ET MOTOS

Place Purry 9, Neuchâtel

Un pain délicieux.. SCHULZ, boulanges CHAVANNES 16

VENDRE



FAITES ANALYSER VOTRE ÉPIDERME!

La spécialiste de la Maison Marinello, New-York, se fera un plaisir de vous recevoir sur rendez-vous, dans nos salons, les MERCREDI 2 et JEUDI 3 FÉVRIER

Elle vous conseillera, et, après une analyse approfondie de votre épiderme, vous renseignera sur toutes les questions touchant les soins de la peau. Sans engagement et à titre gracieux.

Pour votre nouvelle indéfrisable: conseils vous seront aussi précieux.

S'adresser au bureau du journal.

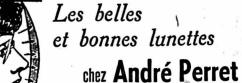
Belle maculature à vendre



français de Rochebelle sont d'une excellente qualité: 40 gr. — très peu de cendres (6 à 7%) — d'un pouvoir calorifique très élevé. ESSAYEZ CE PRODUIT AVANTAGEUX ET TRES APPRECIE

HAEFLIGER & KAESER S. A.

COMBUSTIBLES Tél. 5 24 26



Vous serez bien servis

Fauteuils, bonne qualité, avec tissu à choix, depuis Fr. 90.-

NEUCHATEL

YVERDON



de la Sarre, Autriche magnifique série secours artistes, Liechtenstein, Grèce: série Caritas, Pays-Bas, Journée des timbres,

Suisse, 3, 5 et 10 fr. actuelles, Pro Juventute, Société des Nations, Saxe, reconstruction, Hongrie, Inflation, etc. (valeur de vente en détail 9 fr.) Prix réclame Fr. 2.50.

Gratis 1000 charnières 1 odontomètre. Wernli, Bahnhofstrass 77, Zurich.

POUSSETTE

« Helvétia », à l'état de neuf, à vendre, prix très intéressant. Parcs 34, rez-de-chaussée gauche, le soir.

A toute demands renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Pullovers sport POUR DAMES

Pullovers teintes mode unies

Pullovers POUR HOMMES

NEUCHATEL



Après une dure journée de labeur, le paysan retrouve le repos complet dans son foyer

1770

grace au mobilier

Auvernier

CHAMBRE A COUCHER depuis Fr. 950 .-

Les héritiers de feu Max Donner, ingénieur, ont l'honneur d'informer le public qu'ils poursuivent l'exploitation de l'entreprise

AX DONNER

SERRURERIE - CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

– NEUCHATEL – Chantemerle 20

et se recommandent pour tous travaux de serrurerie - charpentes constructions métalliques - ferronnerie d'art

La montre

RUE DU SEYON 5

A vendre une

cuisinère AGA 80 × 95, deux plaques chauffantes, deux fours, boiler de 80 litres Ecrires sous chiffres P. L. 931 au bureau de la Feuille



Ne laissez pas trainer des documents

Les dossiers - trieurs de pupitre, si pratiques, avec lesquels les pièces nécessaires sont toujours sous la main et pourtant à l'abri des regards indiscrets, ne sont pas un luxe, mais une nécessit de l'organisation mo-

dossiers-trieurs SIMPLEX

> trieurs, etc., vous seront présentés avec plaisir.

Reymond NEUCHATEL 9, rue Saint-Honoré

Sendant qu'il dort votre enfant ressent l'effet bienfaisant du baume Libérol

De nombreuses mères suisses savent déjà comme le baume Libérol agit vite en cas de refroidissement. Il est particulièrement précieux pour les enfants, car son usage externe ménage l'estomac et les intestins. Les substances réchauffantes et résolutives traversent la peau et arrivent ainsi par le chemin le plus court au foyer de l'inflammation: elles peuvent donc agir rapidement et radicalement.



chiais Enduire copleusement la poitrine et le dos de baume Libérol, masser et recouvrir d'un linge chauffé. Laisser agir

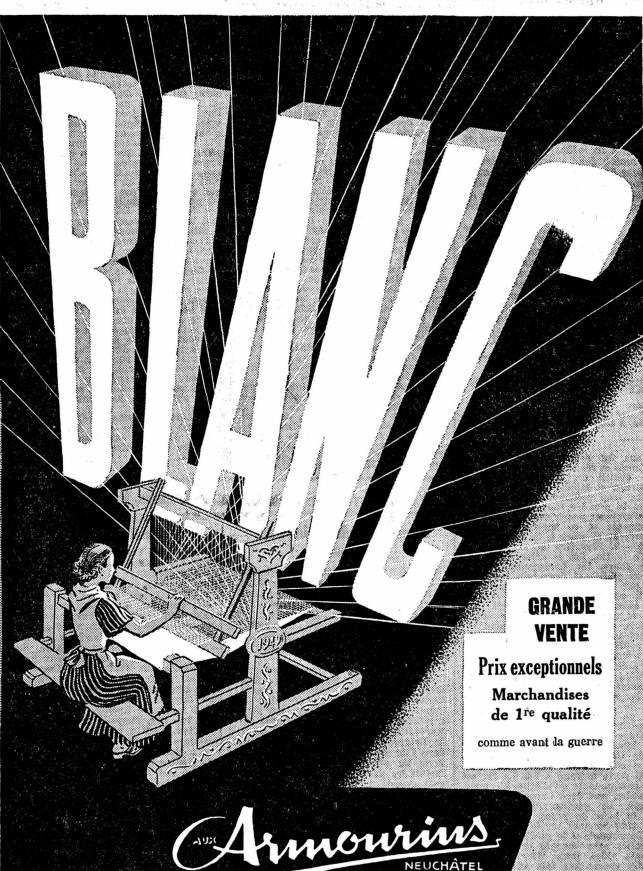
Mais le baume Libérol a encore d'autres vertus ;

fumbago, il réchauffe et calme les dou-leurs. Blen frictionner les parties endoio-ries avec du baume Libérol, recouvrir d'un linge chaud et laisser agir pendant la nuit. Si quelqu'un souffre d'engelures, anniation du sang, ce qui amène une guérison



Un produit de Galactina & Biomalt S. A., Belp

Dès AUJOURD'HUI LUND!



AUTORISATION OFFICIELLE

des

ARMOURINS

est toujours

très apprécié

renommé

Son PRIX est le plus

avantageux

Sa qualité la

meilleure

Son élégance

indiscutable

Consultez notre

CATALOGUE

qui vous sera adressé aujourd'hui

UNE RÉVOLUTION DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

ENFIN!

POUVOIR APPRENDRE A TOUT AGE UNE LANGUE ÉTRANGÈRE FACILEMENT, A PEU DE FRAIS (Prix du cours : Fr. 3.- par semaine) EN PEU DE MOIS. En suivant nos cours, il vous sera permis d'arriver à un résultat sûr et rapide ; la possibilité vous sera offerte également de suivre vos leçons à N'IMPORTE QUELLE HEURE DU JOUR ET DU SOIR.

Nous enseignons:

L'ANGLAIS

L'ALLEMAND

L'ITALIEN Pour les voyages

L'ESPAGNOL

LE FRANCAIS

Pratique

Enseignée par des lauréats de

l'Académie française

Commercial

Pour les affaires

La correspondance

DEMANDEZ ÉGALEMENT NOS COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

COMPTABILITÉ Tous degrés

DESSIN ARTISTIQUE ET PROFESSIONNEL

Le portrait, la peinture, la mode, la décoration, les dessins techniques, etc.

Préparation à la maîtrise fédérale

Les cours ne seront pas donnés dans le local indiqué ci-dessous, nous y prenons seulement les inscriptions et renseignerons les intéressés sur notre méthode d'enseignement américaine ultra moderne, révolutionnant les anciennes.



SPEZIELLE KURSE FÜR DEUTSCHSPRACHIGE PERSONEN SPRACHEN - ZEICHNEN - BUCHHALTUNG - STENOGRAPHIE

GRATUITEMENT. Nous donnerons à chaque élève individuellement une leçon préliminaire à titre d'essai avant

Nous prions les personnes s'intéressant à nos cours de se présenter au JOURS D'INSCRIPTION: 2 JOURS SEULEMENT

MARDI 1er février de 16 heures à 21 heures MERCREDI 2 février

Secrétariat provisoire de l'Institut BERIO Salle de l'HOTEL DU SOLEIL, 1er étage Rue du Seyon 1, NEUCHATEL

Une finance (acompte) sera perçue à l'inscription

Bois de construction

Charpente, carrelets, lattes, lambour-des, planches, plateaux, débits spé-ciaux en charpente chêne et mélèze.

Bois de menuiserie et d'ébénisterie

Sciages sapin, mélèze, pin, chêne, hêtre naturel et étuvé, ormeau, frêne, tilleul, plâne, acacia.

Bois rabotés

Lames à planchers et boiseries, lames revêtements chalets, plancher brut, plinthes, gorges, couvre-joints, etc. Fournitures de parquets en tous genres. Dépôt de la PARQUETERIE D'AIGLE.

Gaisserie

Fabrication de caisses et harasses en tous genres.

Panneaux

Pavatex et Lignat pour tous usages, livrables directement depuis nos

Th. BURGAT & fils

Scierie et commerce de bois en gros Saint-Aubin

(Tél. 67128)

Dépôt à Neuchâtel MM. CONVERT & MILLER

Rue du Manège 7 (Tél. 53015)

(Facilité de paiement)

enneot

202 6 CV Modèle 1949 100 km. à l'heure



Limousine quatre places, quatre portes, toit ouvrant et chauffage

Sécurité absolue sur les plus mauvaises routes avec les Pneus PILOTE MICHELIN, « surdimensionnés » et à basse pression

Venez la voir et l'essayer

Garage Segessemann

Prébarreau - Tél· 52638

Exposition en ville au magasin: Evole 1

Nouvelles sportives

FIN DU CHAMPIONNAT DE HOCKEY SUR GLACE

Renversant la tradition, le C. P. Zurich remporte le titre de champion suisse

Grasshoppers devra jouer contre le leader de la ligue nationale B — Le match Bâle-Arosa interrompu

Les résultats d'hier:

C. P. Zurich-Davos 3-1 (1-0; 2-1; 0-0) Montcholsi-Grasshoppers 8-6 (0-1; 5-3; 3-2) Bâle-Arosa 7-9 (3-3; 4-2; 2-2) match arrêté à cause d'incidents!

Les classements finaux:

Pour le titre: 6 4 1 1 39 20 6 3 1 2 26 16 5 1 2 2 17 26 5 1 0 4 22 42

Pour la relégation : Young Sprinters . 6 5 0 1 44 27 10
Berne 6 4 0 2 40 32 8
Montchoisi . . . 6 2 1 3 24 35 5
Grasshoppers . . 6 0 1 5 29 43 1

Le championnat suisse de ligue nationale A est maintenant arrivé à son terme. Ce championnat aura eu l'avantage d'avoir été indécis jusqu'à son ultime journée. Le champion est maintenant connu, reste en suspens le sort de Grasshoppers qui Zurich cont der de la lique nationale B, Ambri Piotta ou Viège.

La formule de ce championnat était-elle satisfaisante? Ces deux groupes initiaux se transformant subitement en deux autres groupes au vu des classements ont-ils été toujours compris du public? Nous croyons que non. Les remarques qui nous furent faites par de nombreux spectateurs nous confirment dans cette impression. La ligue suisse s'est donnée l'apparence de chercher trop les subtilités. On a aussi laissé une

trop grande part à la chance. A-t-on de cette manière gagné du temps? Ici encore nous ne le pensons pas et nous croyons qu'un seul groupe, lut-tant dans un seul classement sera finalement institué.

Examinons maintenant les résultats. Zurich avait un match de toute importance à livrer contre Davos en plein redressement. La partie, en présence d'un nombreux public, a tenu ses promesses. Les Zuricois, et nous les en félicitons, ont su rester corrects. La partie fut très dure, très disputée et finalement Zurich s'imposa, prenant ainsi le titre de champion suisse à Davos qui le détenait depuis vingt ans. Le redressement grison, pour avoir été spectaculaire, sera resté trop tardif. Cet effort du dernier instant a du moins donné de l'intérêt à la lutte. Le match Bâle - Arosa fut arrêté

quelques instants avant l'écoulement tomne realementaire nour causes d'incidents. Ici les avertissements de la ligue suisse seront demeurés

Dans le groupe II, luttant pour conserver sa place en ligne natio-nale A, Montchoisi avait risqué le pour le tout en plaçant Hans Cattini au poste de centre-avant de la première ligne d'attaque. La tactique a réussi et, maintenant, le club lausannois est à l'abri de tout souci, alors que Grasshoppers, peu brillant, devra jouer chez lui contre le leader de la ligue nationale B.

Hans Cattini joue avant-centre et Montchoisi bat Grasshoppers

De notre correspondant de Lau-

On sait l'importance qu'avait cette partie pour les deux équipes. Si Mont-choisi remportait ou faisait match nul, les Grasshoppers étaient condamnés à disputer le match de rélégation contre le vainqueur de ligue nationale B. Les deux équipes jouèrent donc d'une façon contractée durant toute la partie, les deux entraîneurs, Nowak et Cattini ayant toujours un œil sur le tableau du score ou la montre! Les Lausannois jouèrent mal une fois de plus, nois jouèrent mal une fois de plus, en défense surtout, où l'on attendit beaucoup trop longtemps avant d'attaquer l'adversaire. Les jeunes avants zuricois purent ainsi tirer de loin contre un Ayer mal couvert. Il faut dire que Cattini jouait centre-avant de la première ligne, ce qui contribua à affaiblir les lignes arrières lausannoises Le mieux se fit sentir en avant noises. Le mieux se fit sentir en avant où l'on tenta enfin de construire un jeu scientifique. Là aussi, la présence

Patinoire de Monruz

Samedi et dimanche 5 et 6 février

Tournoi annuel

Young Sprinters H.-C. avec la participation de

DAVOS MONTCHOISI CHAUX-DE-FONDS de Hans fut déterminante; ajoutons que Yanski se révéla opportuniste et que Favre abattit un gros travail, alors que Streun et Minder étaient une fois plus trop personnels.

Dans le premier tiers-temps, les lo-caux n'arrivent pas à coordonner leurs mouvements et ce sont les Zuricois qui ouvrent le score à la 4me minute par Wäsch. Plus rien ne sera marqué jusqu'à la fin. Dès le début de la seconde phase, les Lausannois partent enfin et marquent deux buts coup sur coup par Favre et Streun. Alors que Nowak est pénalisé, Dietiker égalise, mais aussitôt Beltrami bat Welker. A la 12me minute, Keller égalise encore une fois, mais Yanski et Beltrami redonnent un avantage de deux buts à leurs couleurs, écart que réduit Dietiker juste avant la fin.

Le puck est à peine remis en jeu que Wihler égalise à 5-5, la défense lausannoise tardant toujours à attaquer les avants adverses. Dès ce moment, le jeu s'anime. Cattini en arrière, en formant avec Beltrami une défense heaucoup plus sûre et décidée. rière, en formant avec Beltrami une défense beaucoup plus sûre et décidée. Longtemps le sort reste indécis. Enfin, à la 16me minute, Cattini part seul, dribble tout le monde, gardien compris, et marque. Une minute plus tard, Yanski porte le score à 7-5. La fin est aussi passionnante qu'inédite. L'arbitre, M. Kessler. sort deux Lausannois et marque. M. Kessler, sort deux Lausannois et un Zuricois. Le gardien Welker gagne alors le banc de repos, Grasshoppers laisse cinq hommes sur la glace contre laisse cinq hommes sur la glace contre trois Lausannois et le gardien. Beltrami en profite pour envoyer le puck dans les buts vides, mais Wäsch parvient à battre encore une fois Ayer.

Montchoisi est ainsi hors d'affaire et l'on pourra se réjouir de ce succès romand, ce d'autant plus que n'eût-

ce été la catastrophique défaite contre Young Sprinters, le second tour des Lausannois se solde par ailleurs par deux victoires, un match nul!

Zurich-Davos dividuellement, voit ses efforts récom-pensés par un but à la 7me minute. De notre correspondant sportif de Zurich: Les attaques davosiennes sont fré-

Jeu rapide et individuel dans la finale

C'est devant plus de 12.000 personnes que Zurich et Davos s'alignent pour la finale du championnat. Les équipes sont:

Zurich: Bänninger; Hauser, Boller; Hinterkirchen; Urson, Guggenbuhl, Rossi; Bieler, Lohrer, Schubiger. Davos: Perl; Heirling, Meng; Gero-mini, Gerst; H. Dürst, W. Dürst, Mais-ser; P. Cattini, P. Schläpfer, B. Tor-riani

En apprenant que Schubiger peut défendre les couleurs de son club. le public zuricois pousse un cri de joie. On note par contre l'absence de Schmid qui doit rester sur la ligne de touche depuis son match contre Young Sprinters

depuis son match contre Young Sprinters.

Dès le coup d'envoi, donné par l'arbitre. M. Tschäppeler de Berne, le jeu prend une vitesse considérable, chaque équipe voulant prendre l'avantage d'office. Une mêlée devant les buts de Perlou plusieurs coups défendus furent notés se termine par un pénalty accordé aux Zuricois. Lohrer, voulant trop ruser, perd le puck et ainsi une première occasion de marquer. Ce pénalty accordé fut une excellente mise en garde pour les deux clubs réputés en garde pour les deux clubs réputés pour leur jeu violent. Le premier tiers verra l'ouverture du score à la cin-quième minute par les soins de Lohrer. Les Zuricois ont une légère supériorité Les Zuricois ont une legere superiorité grâce à leur vitesse foudroyante, et malgré toute leur tactique. Bibi Torriani, Schläpfer et Cattini ne peuvent rivaliser avec les Schubiger, Lohrer et Bieler. Les Grisonnais montrent une certaine nervosité. Meng est pénalisé de deux mirrate pour course de cresse. certaine mervosité. Meng est penalise de deux minutes pour coup de crosse, temps durant lequel le but le Perl est soumis à rude épreuve. La chance favorisa grandement Davos lors de cette mitraillade. Alors que tous les joueurs s'acharnaient. Dürst réussit à s'emparer du puck et à filer seul. Sera-ce l'égalisation? Non, car Schubiger. tel un éclair, se trouve on ne sait comun éclair, se trouve on ne sait comment, aux côtés de Durst et lui fait dévier le puck.

dévier le puck.

C'est également à la cinquième minute du second tiers qu'un but zuricois sera marqué, cette fois-ci par Hinterkirchen qui n'eut qu'à glisser le puck après des tirs puissants de Guggenbühl et Bieler. Trente secondes plus tard, Bieler fera monter le score à 3 à 0, but que Perl — pas très à son affaire — aurait pu retenir facilement.

Le public applaudit à tout rompremais Davos ne s'avoue pas vaincu. C'est alors qu'on assiste à des descentes superbes de Maisser qui, toujours insuperbes de Maisser qui, toujours in-

Les attaques davosiennes sont frequentes et seule l'habileté de Bänninger les fait échouer.

Lorsque les joueurs prennent place pour la dernière partie du jeu, un léger brouillard se lève. Le public cherché à se réchauffer en criant à pleins poumons et l'atmesphère, est celle poumons et l'atmosphère est celle d'une rencontre internationale. Les Zuricois veulent garder leurs deux buts davantage. Leur jeu devient défensif

davantage. Leur jeu devient défensif d'abord par tactique, puis par nécessité, Davos voulant encore arracher, sinon la victoire, du moins le match nul. C'est une mêlée continuelle dans le camp zuricois. Guggenbühl, sans raison, donne un vilain coup de crosse à Urson et sera pénalisé pour deux minutes, mais la fin de la partie sera sifflée avant sa rentrée.

Zurich est donc, grâce à cette victoire, champion suisse avec deux points d'avance sur Davos. Ce match final fut-il un beau match ? Oui si l'on considère la rapidité du jeu. Non si l'on voit la technique. Le jeu d'équipe fut exclu dans les deux camps, et l'on ne vit aucune passe comme Davos nous avait donné l'habitude d'en voir il y a quelques ammées. Les Grisonnais, en envoyant Bibi Torriani et Pic Cattini, pensaient probablement effrayer Zurich. Mais bien que chacun reconnaisse la valeur de ces deux hommes, il faut admettre qu'ils ne sont plus de tailla à sa mequrer à des jaux mes, il faut admettre qu'ils ne sont plus de taille à se mesurer à des jeunes qui, s'ils n'ont pas leur tactique, les prennent régulièrement de vitesse. Les deux frères Dürst et Maisser ont fait tout leur possible pour limiter les décâte et des les prennents de la contract d dégâts et des descentes de Maisser ont souvent fait frémir les supporters de Zurich. Toutefois, les descentes solo n'avaient aucum succes, surtout vers la fin de la partie où Boller fut le Boller des grands jours. La principale force réside dans la première ligne zu-ricoise Bieler, Lohrer, Schubiger qui, tous les trois, se lancent littéralement sur le puck, ne prenant aucune garde des joueurs placés devant eux. Notons qu'aucun Zuricois ne fut pénalisé du-rant cette finale. Davos fut plus brusque, mais plutôt par suite de nervosité que volontairement. La glace, passablement molle, handicapa grandement Davos tandis que Zurich, plus « brouillon», s'y adapta beaucoup plus faci-

Le Zurich Schlittschuh-Club s'est vu remettre la coupe à la fin de cette partie décisive partie acharnée du-rant les 60 minutes et excellemment arbitrée.

Hockey sur glace

Avant les championnats du monde

Le comité de la ligue internationale a tenu une séance samedi à Zurich. Il a décidé, pour les championnats du monde de Stockholm, de répartir les pays en trois groupes : Groupe A : Canada, Autriche, Danemark ; groupe B: Tchécoslovaquie. Suède et Finlande : groupe C.: Suisse Etats-Unis, Norvège et Belgique.

Deux équipes par groupe seront qua-lifiées pour le tour final qui sera joué donc par 6 équipes, chacune jouant contre les autres. En cas d'égalité de points, c'est le goal-average qui sera déterminant. Au cas où une équipe déclarerait forfait dans le groupe A ou B, la Belgique serait virée du groupe C dans l'un des deux autres groupes. Si deux ou plusieurs équipes déclarent forfait les pays seront répartis en un seul groupe. Le plan des matches de-vra être prêt pour le 10 février au plus tard. Deux arbitres, un directeur, un assistant dirigeront les rencontres selon la méthode canadienne. M. Charly Kessler. Suisse, a été désigné com-me arbitre directeur.

Travers I - Young Sprinters II 3 à 2

(c) En match amical, Travers I a battu Young Sprinters II, par 3 à 2 sur l'excellente patinoire de Travers. Le jeu fut fort plaisant à suivre.

A Paris, Racing-Club bat Young Sprinters par 9 buts à 4

L'équipe des Young Sprinters de Neuchâtel a joué samedi soir à Paris, con-tre le Racing-Club de Paris, Les Canadiens de Paris ont gagné par 9 buts à 4 (3-1, 1-1, 5-2). La partie a été de classe moyenne. Les Neuchâtelois qui avaient dû remplacer deux joueurs se sont bien défendus, mais n'ont pu, cependant, résister jusqu'au bout aux attaques des « racingmen ». Au début du match, le Racing a marqué deux buts par Dessilet et Besson puis Coseel a marqué à la 9me minute. profitant d'une erreur du gardien parisien. A la 18me minute, Gibbon a porté la marque à 3 à 1 pour le Racing.

Au 2me tiers-temps, le jeu a été assez équilibré. Lack a marqué pour Young Sprinters à la 10me minute, puis Genest a égalisé à la 17me. Le Racing a dominé et l'arbitre a dû

prendre des sanctions. Couture (deux fois), Goujon et Besson ont été mis en prison de même qu'Ulrich.

Dans le 3me tiers-temps, le jeu a été de meilleure facture et Racing a mar-qué einq buts, par Limoges (2), Cou-ture (2) et Desilets. A la suite de contre attaques, Young Sprinters a obtenu deux buts par Hugo Delnon et Ulrich. Reto et Othmar Delnon n'étaient pas du voyage. Le capitaine neuchâtelois s'est blessé lors d'un ultime entraîne-

Championnat de ligue nationale B Chaux-de-Fonds - Bâle 6-3.

Cantonal a battu Urania par 5 buts à 3

Au cours d'un match d'entraînement

Quelles sont les conclusions à tirer du match d'entraienment joué hier après-midi au stade de Cantonal? Ré-sumons notre impression en une seule phrase: cette rencontre fut extrêment utile aux joueurs, intéressante pour trois entraîneurs, mais hien moins introis entraîneurs mais bien moins in-téressante pour le grand public.

téressante pour le grand public.

Elle fut utile aux joueurs, car, malgré que l'entraînement athlétique et technique n'ait pas cessé pendant la pause hivernale, une équipe tend inévitablement à s'enrouiller. Certains oublient rapidement les notions qu'ils étaient en train d'acquérir et beaucoup perdent la cadence. La meilleure préparation aux matches de championnat reste des matches. Il était heureux que les joueurs neuchâtelois eussent botté hier déjà un ballon, car ils devront hier déjà un ballon, car ils devront commencer le second tour du cham-pionnat dans les meilleures conditions s'ils veulent réussir l'ascension dési-

rée.
Ce match fut intéressant pour trois entraîneurs. Férnand Jaccard avait volontairement mis au repos Steffen, Erni, Ebner et Sydler, jugeant que ces joueurs étaient déjà suffisamment en forme et gu'une religion était ce qui forme et qu'une relâche était ce qui leur convenait le mieux pour l'instant. En ne les faisant pas trop jouer, on leur épargnera des blessures et. peut-être, une baisse de forme dans des mo-ments plus importants. En revanche, notre entraîneur mettait à l'œuvre des joueurs de la réserve et même, pour la première fois, un jeune demi-droit, Jucker, qui ne fit pas mauvaise impression du tout.

Pour l'entraîneur d'Urania, M. Châtelain c'était l'occasion de préparer son équipe au match de coupe à Servette. Il remplaçait contre Ruesch par Monnier (un gardien ne manquant pas d'à-propos) et ne faisant jouer Georges Aeby que pendant une

mi-temps.
Enfin. Karl Rappan était venu à Neuchâtel pour observer son futur adversaire. D'un œil exercé, il ne man-

Malheureusement pour le public, l'intérêt fut moindre. La qualité du jeu ne s'éleva un peu qu'en de rares instants. La partie resta lente et trop souvent maladroite. On s'entraînait, on ne craignait pas l'erreur tactique ou simplement le «raté». On ne montrait pas une conviction très apparente. Un ou deux joueurs même avait l'air de s'ébrouer sur l'herbette et de chercher les premières fleurs printamières. Georges Aeby, malgré sa passion, n'en trouva aucune.

Cantonal ne joua pas de la manière cantonal ne joua pas de la maniere offensive que nous lui connûmes ces temps derniers. Il se laissa souvent dominer par Urania. La ligne d'attaque ne trouva un certain allant qu'en fin de partie. Seul Muller travaillait avec ardeur et vitesse. Oberer, trop personnel eut des tirs au hut rempagnables. nel, eut des tirs au but remarquables. nel, eut des tirs au but remarquables. Béguin, sans être entièrement responsable des trois buts encaissés aurait pu retenir les trois shots qui les permirent en étant en meilleure condition, Bachelin. Brupbacher. Gauthey, Carcani (travailleur mais imprécis). Sunier et Dériaz était dans la forme d'une période de repres riode de repos. Il faut attribuer le score élevé da-

vantage à la perméabilité des défenses qu'aux prouesses des avants. Chez Cantonal notre compartiment gauche Ba-chelin-Gauthey manquait de certitude. La défense violette (qui jouait du reste dans un maillot blanc hivernal) eut le tort de transcriptions dans un maillot blanc hivernal) eut le tort de trop s'avancer dans le camp neuchâtelois pendant les périodes de domination ce qui lui coûta deux buts. Les huit buts réussis furent toutefois une excellente distraction pour les spectateurs. Durant la première mitemps, les deux formations firent largement jeu égal. Urania n'étant pas appuyé par une tactique bien assimilée. Cantonal assez imprécis. Carcani



5 février à 14 h. 30

DERBY

CHAUX-DE-FONDS **CANTONAL**

Billets en vente d'avance chez

ouvrit le score, puis Tschann égalisa. Avant le repos, Matthez s'échappa pour donner l'avantage à son équipe. Après la reprise domination genevoise; Car-cani est blessé et Cantonal joue long-temps à dix joueurs. Prod'hom et Delabays marquent coup sur coup. Fi-nalement, les avants neuchâtelois sem-blent se retrouver: Dériaz d'un beau shot du gauche). Oberer (sur effort personnel) et Muller (sur passe d'Oberer) assurent une victoire neuchâte-

Urania: Monnier; Perroud, Marquis; Pattané, Stocker, Epinay; Prod'hom, Valacek, Tschann, Dalabays, Aeby (Veluz).

Cantonal: Béguin; Gyger, Bachelin; Brupbacher (Jucker), Carcani, Gauthey; Muller Oberer, Matthez, Sunier, Dériaz.

Le championnat d'Italie

Résultats: Modena - Atalanta, 2-0; Fiorentina - Bari, 0-2; A la Spezia: Genova - Bologna, 0-0; Palermo - Inter, 2-1; Triestina - Juventus, 1-0; Torino - Livorno, 1-0; Lazio - Lucchese, 2-1; Padova - Novara, 3-2; Milan - Roma, 3-0; A Parme: Pro Patria - Samp Doria, 1-4.

La coupe d'Angleterre

Voici les résultats du 4me tour de la coupe d'Angleterre comptant pour le Sport-Toto :

Toto:

Aston Villa - Cardiff City, 1-2; Chelsea - Everton, 2-0; Derby County - Arsenal, 1-0; Grimsby Town - Hull Cit 2-3, après prolongation; Leicester City - Preston - North End, 2-0; Liverpool - Notts County, 1-0; Manchester United - Bradford, 1-1, après prolongation; Portsmouth - Sheffield Wednesday, 2-1; Rotherham United - Buruley, 0-1; Sheffield United - Wolverhampton Wanderers, 0-3; Stocke City - Blackbool, 1-1, après prolongation.

La coupe de France

Résultats: Lille - Sedan, 6-0; Nice - le Puy, 4-1; Rennes - Vitry 3-1; Racing de Parls - Caen 3-1; Sête - Mulhouse, amical, 5-0; Troyes - la Senne 5-0; Valenciennes - Saint-Quentin, 4-1; le Hârvre - Lyon, 2-0; Saint-Servan - Béthune, 1-0; Arras - Chartres, 3-0.

BOBSLEIGH

Les Etats-Unis refusent le visa aux représentants allemands

L'équipe allemande de bobsleigh, formée d'Hans Kilian, capitaine Kemser, Windhaupt et Schmidt, avait été invitée à prendre part aux championnats du monde de bobsleigh à Lake Placid. Les autorités américaines ont décidé de refuser les visas à l'équipe germanique. Ce refus américain est motivé, selon les autorités, à cause de l'activité pronazie de Kilian,

CYCLISME Le grand prix des Eaux-Vives de cross cyclo-pédestre

Classement: 1. Roland Fantini, Lausanne; 2. Roger Rondeaux, France; 3. Francesco Prina, Italie; 4. Pierre Jodet, France; 5. Joseph Cascales, Espagne; 6. Georges Boncorps, France; 7. Max Breu, Suisse; 8. Jean Botrel, France; 9. Théo Rawlik, Pologne; 10. Pierre Champion, Suisse.

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h. 30, Le pêcheur d'ombres. CINEMAS

Palace: 20 h. 30, Le père Serge. Rex: 20 h. 30, L'inévitable Mr Dubois. Studio: 20 h. 15, Hamlet. Apollo: 20 h. 30, Les casse-pieds.

Demandez le bon Vermouth

Le prix spécial pour le meilleur saut est gagné par Charles Blum, de la Chaux-de-Fonds. — Le grand vainqueur du fond, classes seniors et élite : Marcel Matthey, de la Brévine. Au slalom-dames, Mlle Renée Clerc, du Locle, se distingue.

avancé. La classe des sauteurs est plu-

avancé. La classe des sauteurs est plu-tôt en baisse.

Sauts combinés, juniors: 1, Arnold Wirth, la Brévine, sauts de 22 et 21 m., 152,6 pts; 2, Charles Huguenin, les Bre-nets, 145'4; 3, Roger Guenat, la Chaux-de-Fonds, 143,4.— Seniors I et élite: 1. Jean-Jacques Vogel, la Chaux-de-Fonds, sauts de 30 et 29 m. 50, 202,4 pts; 2, Mar-cel Matthey, la Brévine, 192,6; 3, Edy Gyger, Saignelégier, 175,3.— Seniors II: 1. Victor Huguenin, sauts de 32 et 31 m. 50, 215,6.

Classement du combiné nordique, ju-

Classement du combiné nordique, juniors: 1. Marcel Huguenin, la Brévine, 97.8: 2. Charles Huguenin, les Brenets, 117.02; 3. Arnold Wirth, le Locle, 137,16; 4. Roger Guenat, la Chaux-de-Fonds, 144,02. — Seniors I et élite: 1. Marcel Matthey, la Brévine, 48 pts; 2. Jean-Jacques Vogel, la Chaux-de-Fonds, 98, 89.3; 3. Edy Gyger, Saignelégier, 147.4. — Seniors II: 1. Victor Huguenin, le Locle, 80.11.

80,11.
Saut spécial, juniors: 1. René Haldimann, le Locle, sauts de 32 et 35 m. 50, 211 pts; 2. Willy Tellenbach, Tramelan, 192,8; 3. Gilbert Jobin, les Bois, 184; 4. Lucien Girardier, la Chaux-de-Fonds, 183; 5. Gustave Froidevaux, a Chaux-de-Fonds, 181,4. — Seniors I, seniors II et élite: 1. Charles Blum, la Chaux-de-Fonds, sauts de 34 et 38 m. 50, 214,1 pts; 2. Jean-Plerre Haefler, le Locle, 221,5; 3. Germano Cassis, le Locle, 211,2; 4. Victor Huguenin, le Locle, 211, 5. Henri Ungrifth, la Chaux-de-Fonds, 209,4.

Le plus long saut a été effectué par

Le plus long saut a été effectué par Charles Blum avec un bond de 38 m. 50.

Les instructeurs auront du travail

sur la planche mais un travail intéres-sant car il y a « du bois ». Il est vrai que la clémence de l'hiver na pas per-

mis un entraînement méthodique et sui-vi. Donc on fera mieux la prochaîne

fois!

La distribution des prix et la proclamation des résultats a eu lieu à l'hôtel Bel-Air aux Brenets, où MM. Noz,
président du comité d'organisation. Ernest Walter, président technique du Giron jurassien et Georges Rosselet prirent la parole pour souligner la réussite de la manifestation et remercier
organisateurs et skieurs. Le chef des
calculations, M. Seba Chapuis et M. R.
Racine out droit à mos élores pour la

Racine ont droit à nos éloges pour la façon magistrale avec laquelle ils s'ac-quittèrent de leur lourde tâche.

Les courses romandes

de Sainte-Croix

Ces courses ont débuté samedi amtin, par beau temps, par la course de descente organisée aux Replats,

Dames, juniors, longueur 1 km. 500, dé-nivellation 400 m.: 1. Liliane Blanalt, Sainte-Croix, 1'14"2.

Seniors: 1. Francis Eternod, Montreux, Elite: 1. Olivia Ausoni, Villars, 1'12"1. Juniors, messieurs: 1. R. Mermod, Sainte-Croix, 1'8"2; 2. J.-C. Ecuyer, Montreux, 1'9"2.

Seniors II, piste de 100 m. plus longue, 50 m. dénivellation de plus: 1. P. Hirschy, Lausanne, 1'84"1; 2. L. Ramuz, Lausanne, 1'57"; 3. Arnold Vuitier, Bainte-Croix,

Seniors I: 1. John Auberson, Montreux,

Slalom, dames juniors: 1. Liliane Bla-nalt, Sainte-Croix; 2. Claudine Robert,

Seniors: 1. Francine Eternod, Montreux

Elite: 1. Olivia Ausoni, Villars, 1'24"8.

Messieurs, juniors: 1. Yves Trachsel, Vevey, 1'24"9.

Seniors: 1. Olivia Ausoni, Villars, 0 p.

Blanalt, sainte-Croix, 0 p.

Pierre Théyenaz, Chasseron

(qui a sauté 51 et 54 m.).

Rouge, Lausanne

Juge, Genève

Genève.

Combiné alpin dames, juniors: 1. Liliane

Slalom messieurs seniors II: 1. Ernest

Seniors III: 1. hors concours: Jean

Elite: 1. hors concours: Fred. Urfer,

Seniors I: 1, Charles Siebenthal, Bière.

Juniors 8 km., dénivellation 200 m.: 1.

Seniors I, 16 km. 400 m. dénivellation : Marius Thiébaud, Villars.

Elite: 1. Humbert Meylan, l'Orient.

Seniors III: 1. Jules Gilliard, Bulle.

Seniors II: 1. Charles Baud, l'Orient.

4000 personnes ont assisté au concours de saut. Le concours combiné a eu lieu

sur le petit tremplin et le concours spé-cial sur le grand. Résultats du combiné nordique, juniors: 1. J.-F. Moillen, les

Seniors: 1. Francis Duvoisin, Chasseron

Juniors: 1. J. D. Meylan, le Brassus, 211,3, sauts de 57 et 63 m.

Seniors I: 1. Conrad Rochat, le Brassus, 219,5, sauts de 59 et 61 m.

Elite: 1, Jacques Perreten, les Diable-rets, 222, sauts de 60 et 65 m.

Emissions radiophoniques

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut

SOTTENS et télédiffusion: 7,10, le salut musical. 7,15, inform. 7,20, deux pages d'opéra-comique, 12,15, un siècle de musique française. 12,45, signal horaire. 12,46, inform. 12,55, la harpiste Freddy Alberty et son ensemble. 13 h., garçon, un pastiche i 13,10, rythmes et chansons. 13,25, œuvres de Templeton Strong. 17,10, l'anglais par la redio. 17,30, concerto pour plano et orchestre de Beethoven. 18 h., souvenirs de voyage, par René Gouzy. 18,15 trois mélodies romantiques. 18,30, la femme et les temps actuels. 18,50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19,15, inform. le programme de la soirée, 19,25, la voix du monde. 19,40, Alternances, Réalisation de Louis Rey. 20 h., énigmes et aventures. 20,30, Genève-Casablanca, 21 h., en scène pour le micro, spectacle public des amis de Radio-Genève, 22 h., l'Académie humoristique, par Ruy Blag. 22,10, jazz hot. 22,30, inform. 22,35, un disque.

grindelvald

COURSE DE FOND SUR PISTE DURE ET GLACÉE

2'21" (chute).

Sainte-Croix.

De notre correspondant du Locle: | A l'altitude du sympathique village des Brenets où l'on fait si bien les cho-ses, le temps a une importance capitale pour la réussite complète d'un con-cours de ski. Samedi et dimanche, il fut superbe. Aussi aida-t-il les orga-nisateurs dans leur lourde tâche. Ce fut parfait et les succès remportés sont mérités. Ces manifestations deviennent de plus en plus populaires quant au nombre des participants et du public. Quant à la technique, elle n'y trouve généralement pas son compte, mais chez les jeunes on compte des élé-ments intéressants à entraîner métho-

Les épreuves de samedi

LE FOND

L'épreuve se dispute sur une boucle de 7 km, 5 partant du pré de Bel-Air, descendant sur les Pargots, longeant le Bied de la frontière, gagnant les Com-boles, puis remontant à la Caroline, à couvrir deux fois pour l'élite et les seniors, soit 15 km., avec une dénivel-lation de 460 m. Les seniors II et III sont neuf au départ et ceux de l'élite 37. Qui de Zbinden le sportif complet ou de Matthey va l'emporter ? Samedi l'ancien champion jurassien Zbinden a été battu de quelques minutes par Matthey, de la Brévine, après une fort belle course. A vrai dire, Zbinden par-tant avant Matthey était tant soit peu

Chez les seniors 11 c'est Wirz qui ga-gne la course, Quant à la course des juniors, elle laisse bien augurer de l'avenir.

Voici les principaux résultats de cette course de fond : Fond, juniors, 7 km. 500, dénivellation 180 m.; 1. Marcel Huguenin, la Brévine, 42'34"; 2. Claude Muller, la Chaux-de-Fonds, 45'24"; 3. Marcel Piguet, le Locle, 45'29"

Seniors I et élite, 16 km., dénivellation 550 m.: 1. Marcel Matthey, la Brévine, 1 h. 16'35"; 2. F. Zbinden, Saint-Sulpice, 1 h. 20'46"; 3. Jean Fahrui, les Cernets, 1 h. 24'17"; 4. M. Theurillat, Mont-Soleil,

cle, 1 h. 23'55"; 2. Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 1 h. 29'3"; 3. René Gygax, le Locle, 1 h. 30'40"; 4. Victor Huguenin, le Locle, 1 h. 30'53"; 5. Ed. Quinche, Neuchâtel, 1 h 41'33". Seniors II et III: 1. Ernest Wirz, le Lo-

Interclubs: 1. La Brévine, 4 h. 19'40"; 2. Mont-Soleil, 4 h. 22'1"; 3. Les Cernets, 4 h. 22'11"; 4. la Chaux-de-Fonds, 4 h. 22'20"; 5. le Locle, 4 h. 23'36".

LA COURSE DE DESCENTE Cette course a eu lieu samedi après.

Cette course a en lieu samedi apresmidi par un temps superbe. La piste des Comboles-le Pré-Job a permis de belles performances. Le sympathique Chaux-de-fonnier Schneider, sélectionné de notre équipe nationale, fit merveille et s'installa facilement à la première place, avec 6 minutes d'avance sur le second.

Piste assez dure en retron de la dif

Piste assez dure en raison de la dif-férence de température entre la nuit (— 10 degrés) et la journée (+ 5 degrés à midh)

Dames, juniors : 1. Gisèle Portmann, la Chaux-de-Fonds, 3'; 2. Madie Guillod, la Chaux-de-Fonds, 3'11"; 3. Josiane Nicoud, Neuchâtel, 3'36"3.

Seniors: 1. Suzanne Jeanmairet, le Locle, 2'42"4; 2. Hélène Gygax, le Locle 2'53"; 3. Ginette Gygax, le Locle, 3'4"4. Messieurs, juniors : 1. André Robert, la

Sagne, 1' 59"2; 2, J.-J. Clavadetscher, le Locle, 2'3"; 3. Eric Schaffroth, Tramelan, 2'8"2; 4. Henri Giroud, la Chaux-de-Fonds, 2'9"3; 5. Charles Huguenin, les Brenets, 2'9"4.

Seniors I: 1. Georges Schneider, la Chaux-de-Fonds, 1'49"4; 2. H. Rubi, la Chaux-de-Fonds, 1'57"4; 3. Charles Maurer, Tavanne, 1'59"4; 4. B. Otz, Trevers, 2'7"; 5. F. Rothenbuhler, Travers, 2'11"4; 6. H. Sandoz, Neuchâtel, 2'14"1. seniors II: 1. Jules Tschanz, Mont-

Soleil, 2'4"1; 2. André Duvoisin, Travers, 2'20"2. 3. Ed. Quinche, Neuchâtel, 2'27".

Les épreuves de dimanche

LE SLALOM

Deux belles pistes et d'excellents ré-sultats. Schneider grand vainqueur. L'épreuve du slatom s'est disputée dimanche matin par un froid assez vif aux Combes. Très spectaculaire, cette épreuve a intéressé des centaines de

En voici les principaux résultats: Dames, juniors: 1. Marguerite Burgat, ravers, 120"6; 2. Gisèle Portmann, la Chaux-de-Fonds, 166"6; 3, Jeanne Mau-mary, le Locle, 167"8; 4. Gabrielle Houriet, Courtelary, 244"4,

Seniors: 1. Suzanne Jeanmairet, le Locle, 100"; 2. Ginette Gygax, le Locle, 119"5; 3. Hélène Gygax, le Locle, 140"; 4. Huguette Oestger, Neuchâtel, 151"5.

Messieurs, juniors : 1. Michel Pandel, la Chaux-de-Fonds, 77"; 2. J.-J. Clava-detscher, le Locie, 85"; 3. Ch. Gefner, Moutier, 87"; 4. René Lemrich, la Chaux-de-Fonds, 88"; 5. René Jeanmairet, le Locie, 85"; 5. René Jeanmairet, 85"; 5. René Je

Seniors I et élite : 1. Georges Schneider, la Chaux-de-Fonds, 64"4; 2. Hans Rubi, la Chaux-de-Gonds, 78"3; 3, Yves Feutz, le Locle, 81"5; 4. H. Sandoz, Neu-châtel, 82"5; 5. W. Bebrunner, Saint-Imier,

Seniors II: 1. Jules Tschanz, Mont-Soleil, 89"5; 2. Emile Perret, le Locle, 92"4; 8. André Duvoisin, Travers, 95"4.

LE SAUT

Devant plusieurs centaines de spectateurs les sauteurs se sont affrontés dimanche après-midi sur le tremplin de la Caroline. La piste est dure, aussi de nombreuses pointes de ski serontbrisées. Un skieur est arrivé dans le public ensuite d'une chute blessant lé-gèrement un spectateur qui s'était trop



Location ouverte dès 13 h. 30 Tél. 5 30 00

4 DERNIERS JOURS

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La Russie demande à la Norvège quelle attitude elle entend observer à l'égard du pacte de l'Atlantique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

PARIS, 30 (A.F.P.). — La radio soviétique annonce que M. Afanassiev,
ambassadeur de l'U.R.S.S. à Oslo, s'est
rendu samedi auprès de M. Chilstad,
ministre des affaires étrangères de
Norvège et lui a demandé de lui fournir des explications sur l'attitude de
ce gouvernement devant la question du
pacte de l'Atlantique, étant donné que
la Norvège possède une frontière commune avec l'U.R.S.S.
L'ambassadeur s'est également montré désireux de savoir si les nouvelles

tré désireux de savoir si les nouvelles selon lesquelles la Norvège était sur le point d'adhérer à l'Union atlantique étaient fondées, et si elle avait l'intention de contracter envers l'Union atlantique des engagements ayant trait à la création de bases navales et aériennes sur le territoire norvégien.

Un démenti norvégien

OSLO, 30 (A.F.P.), — Le ministère des affaires étrangères dément officiellement et catégoriquement le ren-

forcement des défenses norvégiennes sur la frontière soviétique.

Washington parle d'une « discussion

dans la guerre froide »

WASHINGTON, 31 (A.F.P.), — La note à la Norvège est considérée comme « une diversion dans la guerre froide vers le nord » et en tous cas comme faisant partie de l'orchestration de la propagande contre le pacte de l'Atlantique élaborée par le gouvernement soviétique, estiment les milieux diplomatiques américaine.

Les milieux autorisée de Washington pensent d'autre part que les efforts soviétiques visant à contrecarrer le pacte, de l'Atlantique se manifestent clairement par le fait que la note so-

clairement par le fait que la note so-viétique a été adressée à la Norvège de préférence aux autres nations scandinaves, qui envisageaint pourtant, elles aussi, leur adhésion éventuelle à ce

La conférence scandinave n'a pas abouti

Pas d'entente entre les trois Etats au sujet d'une mission nordique

OSLO, 30 (Reuter). — Un communiqué a été publié dimanche soir par les délégations de Suède, de Norvège et du Danemark à la conférence scandinave de la défense, constatant qu'aucune entente n'a été réalisée entre les trois Etats en vue de créer une union en dehors de toute alliance étrangère.

Les consultations entre les trois Etats sur des questions de politique étrangère seront poursuivies.

Les nationalistes chinois refusent de livrer Tchang Kaï-Ghek aux communistes

NANKIN, 30 (Reuter). - Les milieux bien renseignés affirment que le prési-dent Li-Tsug-Yen a rejeté la demande présentée au gouvernement nationaliste par les communistes aux fins de se faire livrer le généralissime Tchang

Les résultats définitifs des élections israéliennes Le parti de M. Bengurion l'emporte

TEL-AVIV, 31 (A.F.P.). — Voici les résultats définitifs des élections israéliennes: mapai (parti de M. Bengurion) 152,972 voix; mapam 63,107; hérouth 49,220; front religieux 52,633; depicte (12) sionistes (démocrates alliés aux mapai) 22,527; progressistes 17,680; sephardi 15,017; communistes 14,999; 13,000 voix se répartissent entre les trois partis arabes. La liste du groupe stern (com-battants) 5299 voix ; yemenites 4369.

De nombreuses cérémonies ont eu lieu dimanche dans toute l'Inde pour célébrer le premier anniversaire de la mort de GANDHI.

L'épilogue judiciaire d'une affaire de trafic d'or et de devises entre la Suisse et la Grèce

Le pilote neuchâtelois de Chambrier condamné à 8 mois et demi de prison

ATHÈNES, 31 (A.F.P.). - Le tribunal spécial pour la protection de la devise nationale statuant dans le premier procès contre les trafiquants internationaux de devises a infligé diverses peines de prison et des amendes s'élevant à un total de 25 milliards de drachmes, soit huit millions de francs suisses.

Panghiotis Petalas, Pierre Canellopulos, Constantin Bakoupolos ont été condamnés par contumace à trois ans de prison et six milliards de drachmes d'amende chacun. Aristide Nayades, également par contumace, à trois ans de prison et 4,5 milliards d'amende.

L'agent de change Alikakas, deux ans de prison et deux milliards d'amende, également par contumace. Alexadra Petalas, mère du principal inculpé et sa représentante à Athènes, deux ans de prison et 200 millions d'amende. Dolly Petalas, épouse du sus dit, et Theodosi Petalas, frère et employé du même, à sept mois de prison chacun.

Trois autres personnes ont été condamnées à sept mois de prison cha-cune, le pilote suisse de Chambrier à huit mois et demi de prison.

Un mouvement révolutionnaire au Paraguay

BUENOS-AIRES, 30 (Reuter). - On annonce de la frontière paraguayenne qu'un mouvement révolutionnaire a éclaté à Assomption.

Le président Gonzales et le ministre des finances Leandro Prieto ont cher-ché refuge à l'ambassade du Brésil, à

Le procès du cardinal Mindszenty s'ouvrira jeudi

BUDAPEST, 30 (A.F.P.). — Le procès du cardinal Mindszenky et de ses co-accusés s'ouvrira le 3 février à Budapest devant le tribunal du peuple, annonce-t-on officiellement.

La nouvelle offensive de paix de M. Staline

Réponse: Si les Etats-Unis, la Gran-de-Bretagne et la France observent les conditions énumérées dans la troisième question, le gouvernement soviétique ne verrait pas d'obstacles à la levée des restrictions sur les transports et le commerce décrétées par les trois puls-sances soient levées simultanément.

Quatrième question: Sediez-vous prêt à rencontrer le président Truman en un lieu convenant aux deux parties pour discuter de la conclusion d'un tel pacte de la paix ?

Réponse: J'ai déjà déclaré précédemment qu'il n'y aurait pas d'objections à une telle rencontre.

Offensive de propagande dit-on à Washington

WASHINGTON, 31 (A.F.P.). — A la suite des déclarations faites par le maréchal Staline, les milieux officiels américains laissent entendre qu'il est permis de penser que s'il s'agissait d'un désir profond du maréchal Staline de mettre fin à la guerre froide, celui-ci aurait vraisemblablement transmis une note en ce sens à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, au lieu de faire des

déclarations appelées à avoir une grande publicité.

Les milieux diplomatiques américains

estiment que ces déclarations font par-tie d'une « grande offensive de propagande » visant à compromettre le pacte de l'Atlantique par voie de pression sur l'opinion publique mondiale.

Démarche de la onzième heure déclare-t-on à Londres

LONDRES, 31 (Reuter). — Les dé-clarations du généralissime Staline ont ciarations du generalissime Staline ont fait grande impression à Londres. Le centre de ces déclarations doit être con-sidéré comme la proposition de lever le blocus de Berlin, si les trois puis-sances occidentales sont résolues à re-tarder la solution du problème de l'Al-lemagne occidentale jusqu'à une nou-velle réunion des quetre ministres des velle réunion des quatre ministres des affaires étrangères.

C'est là pour Londres une démarche de la onzième heure en vue d'empêcher le partage définitif de l'Allemagne, puisqu'on considère qu'un gouvernement de l'Allemagne occidentale serait cons-titué au printemps prochain.

LA VIE NATIONALE

A la veille d'importants débats parlementaires (SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'était habile, même un peu trop habile. En effet, les sicialistes se sont ralliés à ce « compromis », mais à une condition : que, pour la durée. l'impôt d'amortisement (impôt fédéral direct) soit lié à l'impôt sur le chiffre d'affaires (impôt de consommation). En d'autres termes, le jour où la Confédération renoncera à l'impôt d'amortissement alle supprimera également.

dération renoncera à l'impôt d'amortissement, elle supprimera également l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Or, avec un budget d'un milliard 350 millions, il sera bien difficile de se passer des quelques 330 millions attendus de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Au bout de vingt ans, il faudra le renouveler et, du même coup, proroger l'impôt d'amortissement. Le résultat de toute cette malice sera donc d'arriver toute cette malice sera donc d'arriver aux 60 ans prévus par le Conseil fédéral, en trois étapes. Voilà pourquoi une forte minorité de

volta pourquoi une forte minorite de la commission, qui comprend notam-ment tous les représentants romands sauf M. Perret, socialiste, s'oppose à la solution transactionnelle et, d'ac-cord avec le Conseil des Etats, re-pousse le principe même d'un impôt fédéral direct, qu'il s'agisse de 60 ans qu'de 20 ans ou de 20 ans.

Tel sera le principal sujet de discussion qui pourrait bien, d'ailleurs, créer

Un sac postal contenant...

de la correspondance

volé à Lausanne

une divergence irréductible entre les deux Chambres. Les autres points débattus seront moins lourds de conséquence. Il convient toutefois de mentionner ici les plus importants.

Tandis que la majorité de la commischiffre d'affaires dans ea forme ac-tuelle, ou peu s'en faut, la minorité socialiste voudrait le limiter «aux objets de luxe et aux boissons», et M. Nicole «aux automobiles et aux objets de luxe». La moins-value serait compensée, dans l'idée des socia-listes par un impôt fédéral sur les successions, à quoi le représentant communiste ajouterait avec plaisir un nouveau prélèvement sur la fortune. Signalons enfin que, dans leur mejo-rité les Romands s'opposeront à l'imrité. les Romands s'opposeront à l'im-pôt sur les boissons qui, pour une part, comporterait les mêmes injustices que feu l'impôt sur le vin, alors que les socialistes combattront la pro-

que les socialistes compatiront la pro-position de soumettre les ristournes et rabais accordés par les sociétés coo-pératives de consommation à l'impôt d'amortissement. Voilà, dans ses grandes lignes, la si-tuation de départ. Et maintenant, au travail... si l'on peut dire!

Une importante affaire de vins frelatés dans le canton de Vaud

tion de vins, dans laquelle deux per somnages sont impliqués : Edouard B. 88 ams, domicillé à Genève, et Jean-Roland S., 40 ams, domicillé à la Tour-

société anonyme dans le but de repren. dre le commerce de vins rouges de la société en commandite Blenk et Cie, à Vevey. En 1945 et en 1946, sous prétexte que les vins étrangers étaient rares, les accusés ont «fabriqué» des vins qu'ils ont vendus sous des déno-minations pompeuses. Ils ont notamment vendu, sous le nom de « Beaujo-lais », plus de 102,000 litres de vin composé en majeure partie de vins rouges et blancs additionnés de vins doux. Ces vins falsifiés ont été vendus à des prix laissant en moyenne un bénéfice de 1 fr. 22 par litre et même dans cer-tains cas de 3 fr. 25 par litre. Malgré cela la société Blenk S. A. a fait de mauvaises affaires et a sollicité un concordat de ses créanciers.

Tenant compte du fait que les renseignements obtenus sur les accusés sont mettement favorables, le tribunal les a condamnés tous deux à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et d'autre part B. a écopé 1000 fr. d'amende et S. 3000 fr.

Camenthe Blackmint desaltone

sur la grosse affaire d'escroquerie de Berne MM, Louis Pruschy, directeur com-

Des détails

MM, Louis Pruschy directeur commercial, et Paul Kraeuchi, directeur technique de deux sociétés, ne sont âgés l'um et l'autre que de 30 ans à peine. Le premier est célibataire et le second s'est marié il y a quelques mois. Tous deux se sont rendus spontanément auprès de la police lundi passé.

La maison Paul Kraeuchi et Cie avait 4té créée il y a quelques années.

avait été créée il y a quelques années. Elle s'intitulait «Fabrique de matériel pour expositions et pour décorations de vitrines ». Quant à la «Fabrique d'étuis Berne S.A.», elle est plus récente, et les travaux d'installation de cente, et les travaux d'installation de l'usine ne sont pas même terminés. Il semble que ces deux affaires, étroitement mêlées et travaillant principalement pour l'horlogerie, auraient dû avoir normalement une situation parfaitement saine. Et c'est bien pourquoi des banques importantes leur ont avancé des fonds. Mais les deux directeurs mensiont un gres train de victeurs mensiont un gres train de vic teurs menaient un gros train de vie. Au surplus, les deux affaires n'étaient pas menées avec la prudence nécessaire. Ces maisons disposaient d'un parc

automobile luxueux et, dans l'espace d'un peu plus d'une année, ce sont, par exemple, 35,000 litres d'essence qui ont été dépensés à Berne seulement! Les moyens employés pour tromper les bailleurs de fonds étaient particu-lièrement raffinés et de véritables experts s'y sont laissé prendre. L'utili-sation de faux bulletins de commande,

de faux timbres et de fausses signa-tures a été relevée.

La faillite a déjà été prononcée.

Ajoutons qu'outre des banques, des maîtres d'état sont également parmi les victimes des escrocs. La somme d'un million, avancée pour le montant du délit, serait un minimum et l'affaire semble devoir réserver encore des sur-

Une jeune Anglaise se tue dans une crevasse au-dessus de Saas-Fee

Vendredi, le guide A. Ubersaxo était panti avec deux Anglaises faire un tour à ski dans la contrée du glacier de Fee, au dessus de Saas-Fee, à une altitude de 3000 mètres. Lors de la descente, l'une des jeunes filles, Mile Ali-ce Parkinson, agée de 29 ans, tomba dans une crevasse. Malgré tous leurs efforts, le guide et l'autre personne ne purent tirer Mile Parkinson de sa très fâcheuse position.

M. Ubersaxo descendit alors à Saas-Fee chercher du secours, mais, lors-qu'il revint vers la crevasse, la jeune Anglaise était décédée, Son corps a été descendu à Saas-Fee et dirigé vers l'Angleterre où habitent ses parents.

APOLLO -

Cet après-midi, à 15 h., exceptionnellement pas de spectacle

Séance FIP-FOP

Vers de nouvelles restrictions d'électricité s'il ne pleut pas

BERNE, 30. - Le «Bund» annonce que les ateliers fédéraux de construction, à Thoune, suspendront tout travail cette semaine faute d'énergie électrique suffisante.

Il y a lieu de s'attendre à de nouvelles restrictions. Ainsi, les chaudières de cuisine ne pourraient être utilisées que deux jours au lieu de trois, et les chauffe-eau d'une contenance inférieure à 50 litres seraient également soumis aux restrictions. D'autre part, les mesures d'économie de courant prises par les compagnies de transport ne suffiraient plus?

Le Conseil d'Etat valaisan ordonne l'arrêt des travaux au barrage de Cleuson. -SION, 30. Le Conseil d'Etat du Valais a décidé de faire exécuter le décision du Conseil fédéral en ce qui concerne le barrage de Cleuson. Il a informé l'E.O.S. de suspendre les travaux soit à Cleuson soit à Salanfe jusqu'au moment où les plans définitifs seront admis par l'autorité compétente.

AVIS TARDIFS

Ce soir, à l'Aula de l'université L'Eglise anglicane dans la chrétienté d'aujourd'hui par M. RICHARD PAQUIER

THÉATRE

Ce soir à 20 h, 30

Le pêcheur d'ombres MADELEINE SOLOGNE

Location «AU MÉNESTREL», tél. 51425

CAFÉ DU THÉATRE NEUCHATEL

Ce soir

CONCERT D'ADIEU

de l'orchestre Innocentini Demain:

début du très sympathique **ORCHESTRE**

GUY MARROCCO

avec le concours du célèbre chanteur

JIMMY MEX

HOCKEY SUR GLACE Samedi soir, vers 20 heures, près de la gare des trams du Tunnel, un sac postal, venant des Monts de Pully, près Savigny, a été volé dans un camion Le tournoi final romand de série A Ce tournoi a été organisé samedi et dimanche à Montana. Château d'Oex est champion romand de série A.

La police devait se douter de quelque éventuel méfait car, trois minutes plus tard, elle était sur les lieux, Le vol a été commis pendant que le chauffeur du camion s'absentait un très court instant. Son auteur soulleva l'espèce de store qui, de chaque côté, enferme la

cargaison, s'empara du sac et disparut. Par chance, c'est un sac sans valeur et dans lequel on ne trouvait que de la correspondance qui a été dérobé. Juste à côté se trouvait une autre « dépêche » contenant plus de 4000 francs.

La police a ouvert une enquête très



a ouvert sa fenêtre au soleil! Nouveau: Abonnements combinés pour les chemins de fer de la Wengernalp et le télé-siège de First, B jours Fr. 57.—. Route d'automobiles ouverte. Renseignements : Office du tourisme, tél. (036) 8 23 01

Le Tribunal de police correctionnelle du district de Vevey s'est occupé ven-dredi d'une grosse affaire de falsifica-

En 1944 B. et S. avaient constitué une

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Les comptes pour 1948 de la Banque cantonale neuchâteloise

6

Le bénéfice net pour l'exercice 1948 s'élève à 1,104,630 fr. 87 contre 1,100,104 francs 85 en 1947. Avec le report de l'année précédente, le montant à répartir s'élève à 1,154,942 fr. 25; il sera utilisé comme suit: 600.000 fr. pour l'Etat de Neuchâtel, intérêts 4 % sur le capital de dotation de 15 millions; 200.000 francs versement au fonds de réserve francs versement au fonds de réserve de la banque; 300,000 fr. attribution supplémentaire en conformité des dispositions légales, et 54,942 fr. 25 report à nouveau.

LA WILLE

AU JOUR LE JOUR

A quelques fantômes

Vous permettez que je consacre aujourd'hui quelques pensées à une catégorie d'humains dont l'existence même est fortement contestée? Peut-être que l'un ou l'autre de mes lecteurs se sentira quand même de cette race fort répandue autrefois en cette période de l'année et qu'on prétend disparue.

Le prétendaient en tout cas devant un de mes amis deux fortunés citoyens l'autre soir à la sortie d'un spectacle où l'on s'était pressé en foule malgré le prix des billets. Or cette même semaine, il y avait deux conférences payantes, trois concerts, un match de hockey, un match de football; et, tous les soirs, les cinémas faisaient de belles recettes. En consultant le calendrier, cette semaine faste, on constate qu'elle allait du 24 au 30 janvier. Peut-on alors en vouloir à ceux qui consultent le calendrier et qui remarquent comme les gens « sortent » d'en tirer la conclusion que «les gens ont tous beaucoup d'argent et qu'ils ont bien raison de le faire rouler »?

Mon ami qui avait en poche quatre centimes, résidu d'un emprunt de huit francs destiné à parfaire son viatique mensuel, était assez peiné du sourire satisfait et de l'inconsciente temérité avec laquelle ces deux interlocuteurs avaient généralisé la situation. Car mon ami est de ces êtres exceptionnels qui entendent parler de la « haute conjoncture » depuis cinq ans sans avoir jamais réussi à la toucher fût-ce du bout du doigt, et qui peuvent se passer de calendrier pour déterminer la fin janvier!

Si j'étais absolument persuadé que mon ami constitue une exception, un lamentable anachronisme, je lui aurais passé un fameux savon et je vous aurais épargné le récit de cet épisode. Mais je soupçonne que ce peuple de fantômes vivants est plus tenace qu'on ne le disait...

Le nombre des cyclistes

Depuis la fin de la guerre le nombre des cyclistes a diminué d'environ 300. En 1948, 6536 permis pour vélo ont été délivrés. Le chiffre était de 6513 en 1947 et 6542 en 1946, alors qu'il était de 6839 en 1945 et qu'il avait constamment augmenté pendant la période des hos-

LES CONCERTS

Mozart à Boudry

Infatigable et gracieuse apôtre de la musique, Mile Jeanne Bovet, pianiste et causeuse fort bien documentée, vient de reprendre cet hiver, — et nous donnera jusqu'en avril — des causerles-auditions musicales dans le charmant temple de Boudry

dry.

La première de ces réunions eut lieu hier et une foule répondit à l'appel : ct-tadins du chef-lieu et villageois des bourgs circonvolsins gravirent le raidillon si pit-toresque condulsant à ce lieu de bonne mine. Là, on allatt leur parler d'un être prodigieux, Mozart, et leur offrir quelquesprodigieux, Mozart, et leur offrir queiques-unes des pages charmantes et de si frai-che inspiration, des premiers temps de son immense production. Auparavant, le pas-teur Loup introduisit brièvement et pré-senta l'animatrice modeste autant qu'en-thouslaste, à qui nous serons redevables des six réunions qu'elle a organisées et pourquoi elle a préparé un travail aussi fouillé que dévotieux. Ses amis et collabo-rateurs instrumentistes et cantatrices, dans un élan magnifique, apportent leur pierre — de si harmonieuse et noble dimen-sion. — à a helle entreprise de restaurade si harmonieuse et noble dimen-sion — à a belle entreprise de restaura-tion de l'église boudrysane, cette chan-ceuse maison qui, nous le constatons avec joie compte tant d'amis pour l'embellir et de si réels talents pour la servir...

Ce fut une fillette qui exécuta l'une des premières compositions mozartiennes; c'est peut-être, pour certains auditeurs, une touchante idée; je crois pour ma part, qu'il conviendra de l'abandonner: elle n'est pas heureuse en l'occurrence; les hésitations dans le jeu, les notes maltraitées, peuvent être épargnées à l'auditoire de semblables concerts... ceci dit en toute indulgence, blen sûr. Le tableau que brossa Mile Bovet de la prime — et fabuleuse — enfance de Mozart avait des touches justes et tragiques, ainsi qu'il fallait; la — enfance de Mozart avait des touches justes et tragiques, ainsi qu'il fallait : la destinée, plus cruelle que généreuse, qui voulut que l'enfant eût un rère acharné au seul profit matériel, et dût, par conséquent s'épuiser prématurément dans des tournées invraisemblables, a été dépeinte avec pertinence, et, une fois de plus, nous avons souffert pour l'enfant épitel dont avons souffert pour l'enfant génial, dont la rapacité paternelle faisait un jouet et un prodige qui rapportaient gros. Mme de Siebenthal, pianiste et violonis-

te, joua un Rondo et deux Sonates, tradui-sant avec bonheur tant de grâces, souli-gnant ces joliesses inimitables d'une fan-taisle aussi fraîche que simple et ces thê-mes aussi, dont la sérénité et la limpide écriture nous sont encore et toujours vi-vifiantes à miracle vifiantes à miracle.

vifiantes à miracle.

Remercions Mile Bovet en outre d'avoir accompagné la soliste avec une aussi parfaite souplesse, au long de la ravissante Sonate en si bémol majeur, dont les motifs et les ornements tous si attrayants, restèrent en notre mémoire, et nous réjouirent longtemps après que nous eûmes quitté—et à regret— l'hospitalière et charmante église dans sa blonde lumière couleure. te église, dans sa blonde lumière couleur de bois frais.

Un concert à l'hôpital de la Providence

Le Chœur d'hommes « Orphéon », dirigé par M. Carlo Boller, a interprété quelques chants, hier après-midi, à l'hô-pital de la Providence, pour le plus grand plaisir des malades, des sœurs et du personnel.

A cette occasion, on a pu apprécier l'excellente acoustique des vastes corridors de cet établissement récemment

Une nuit bruyante

La police locale est intervenue à deux reprises pour rétablir la tranquillité dans nos rues, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

A minuit 40, elle pria un individu ivre qui mettait en émoi les habitants de la rue du Seyon, d'aller se coucher bien calmement. Mais le personnage haussa le ton et fit tant qu'on l'ar-

rêta.

A 1 h. 50, rapport a été dressé contre deux employés de commerce et un étudiant qui s'amusaient à briser les ampoules électriques de l'avenue du 1er-Mars et à frapper violemment les couvercles des caisses à sable.

La Croix-Bleue neuchâteloise a fêté hier le centenaire de la naissance de L.-L. Rochat

Le comité de la Croix-Bleue neuchâ-teloise n'a pas voulu laisser passer inaperçu le centenaire de la naissance de Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Oroix-Bleue. A cette occasion, il a organisé une grande manifestation hier après-mdii au Temple du bas, à Neuchâtel, en présence des représentants des autorités cantonales et communa-les des délégués des sections romandes de la Croix-Bleue et d'un très nom-

breux public.

La société de chant « L'Orphéon », sous la direction de M. Carlo Boller et les musiques de la Croix-Bleue neuchâteloise prêtaient leurs concours à cette cérémonie populaire.

cantonal qui rappela en quelques mots la carrière de Louis-Lucien Rochat, Ce-lui-ci est né à Genève le 7 janvier 1849 († 10 décembre 1917). Il fit des études de pasteur et c'est au cours d'un séjour en Angleterre qu'il prit connaissance du danger et des ravages que peut cau-ser l'abus de l'alcool. En Grande-Bre-tagne, en effet, à Londres plus particulièrement, la lutte contre l'alcoolisme était déjà engagée à cette époque.

mit aussitôt en pratique les expériences qu'il avait faites outre-Manche. Il ne se contenta pas de travailler seul. Il alerta ses amis et avec eux fonda, en septembre 1877, une institution dont le but était la lutte contre l'abus de l'alcool. La Croix-Bleue était née.

Aujourd'hui, conclut M. de Tribolet, cette œuvre d'essence essentiellement divine poursuit sa tâche parmi les victimes de l'intempérance, elle a donc sa raison d'être.

Il appartient ensuite à M. Camille Brandt, président du Conseil d'Etat, d'exposer de quelle manière l'Etat par-

Notre gouvernement, dit en substance l'orateur, est préoccupé par deux tâches contradictoires : d'une part, la lutte contre l'abus de l'alcool et, d'aument recommaissent les œuvres qui travaillent en faveur de ceux qui abusent des boissons alcooliques, mais les sou-

En 1947, par exemple, 15 millions ont

titutions luttant contre l'alcoolisme. Enfin, dit en terminant M. Camille Brandt, il est indispensable de moderniser les moyens de lutte antialcooli-que. Et cela pourra se faire en grande partie dans le cadre du centre médico

social qui est sur le point d'être créé. Selon M. Camille Brandt il ne faut pas perdre de vue dans la lutte antial-coclique, le problème social. En effet, donner aux chefs de famille un gain leur permettant de vivre dans des conlitions matérielles et d'hygiène norma les, c'est parer aux dangers de l'alcool qui menacent les foyers,

Succédant au président du Conseil d'Etat. le médecin cantonal, M. Robert Chable, parla de l'alcoolisation de la jeunesse et insista sur le fait qu'une partie de la génération montante la plus petite heureusement — se laisse entraîner par le démon de l'alcool présenté sous forme de boissons agréa-bles d'autant plus dangereuses qu'elles sont concentrées et toxiques. Avec preuves à l'appui, M. Chable insista sur les ravages que l'alcool cause dans les cellules nerveuses des jeunes gens dont l'esprit est bientôt étouffé.

Il faut, dit-il, appeler les pompiers avant que toute la maison brûle. C'est la raison pour laquelle le département de police étudie actuellement une motion demandant à l'Etat de prendre des mesures pour lutter contre la vente de boissons alcooliques dans les salons

Enfin, les parents et l'école doivent faire un effort plus grand que par le passé pour montrer aux enfants et aux adolescents les dangers qu'ils courent en absorbant de l'alcool.

La Croix-Bleue ne préconise pas, comme d'aucuns le croient encore au-jourd'hui, l'arrachage des vignes. Son but est bien plutôt d'aider ceux qui voudraient se libérer d'une passion et de soutenir ceux qui voudraient s'en préserver. Dans ces deux domaines, la Croix-Bleue a fait des miracles que le professeur de théologie de Genève et président international de la Croix-Bleue Auguste Lemaître évoqua en-suite. Miracle de celui qui, ayant déclaré: « je renonce à boire », ne boit

désormais plus d'alcool. Le pasteur Paul Siron, vice-président cantonal de la Croix-Bleue mit un terme à cette belle manifestation par la prière. Et chacun s'en alla réconforté, aux sons d'une marche interprétée par les fanfaristes croix-bleusards.

Victime du brouillard

Un bateau en « perdition » dans les roseaux entre Portalban et Cudrefin Les passagers du «Foulque» ont passé calmement la nuit à bord

Samedi soir, le bateau à moteur «Foulque», quittant Portalban à 19 h. 10 en direction de Chevroux-Estavayer-le-Lac, a été pris, peu après le départ de cette station, dans un épais paquet de brouillard, interdisant toute orientation au personnel. Constatant une déviation de sa route ordinaire, ce dernier voulut reconduire le bateau à Portalban, mais la manœuyer ayant à Portalban, mais la manœuvre ayant fait dévier la boussole de quelques degrés, le bateau passa au nord de se port et vint se poser dans les roseaux à mi-chemin entre Portalban et Cudre-fin. L'orientation étant toujours impos-sible, le personnel décida alors d'anerer le bateau à cet endroit et d'y pas-ser la nuit, ce qui fut fait; le bateau reprit sa course dès la pointe du jour pour gagner ensuite sa destination sans difficultés, mais avec douze heu-res de rotard

Les cinq voyageurs ont passé la nuit à bord, dans la cabine bien chauffée; ils ont accepté avec bonne humeur la prolongation involontaire le leur prolongation prolongation involontaire le leur voyage et ni eux ni le bateau n'ont eu

moindre mal. Le personel a agi avec beaucoup de prudence, préférant le stationnement dans un lieu sûr à une course à l'avenglette comportant de graves risques. C'est ainsi qu'ont été évité des dégâts semblables à ceux qui se sont produits, tout récemment et deux des aircentents. tout récemment et dans des circonstan-ces presque identiques sur deux lacs de Suisse allemande où un bateau a démoli une école de natation et un autre en-foncé le mur de soutènement du jar-

din d'un café.

Ajoutons que la direction de la Société de navigation organisa un bateau de secours dès qu'elle eut connaissance de la fâcheuses posture du « Foulque »: le bateau de secours patrouilla durant toute la nuit entre Portalban et Estavayer-le-Lac, mais il lui fut impossi-ble de repérer le «Foulque», puisque ce dernier stationna entre Portalban et Cudrefin, donc bien plus au nord.

LA COUDRE

Théâtre de marionnettes

(c) Des séances de théâtre de marion-nettes ont eu lieu depuis une dizaine de nettes ont et het depuis une dizane de jours dans les différents collèges de la ville. Le spectacle, organisé à l'intention des élèves des degrés moyen et inférieur, était donné par M. Jacques Harlaine. La tournée a pris fin samedi à la Coudre. Tous les enfants se déclarèrent ravis du spec-tacle composé de deux contes.

CHAUMONT

Un beau dimanche

(c) Quoique les sports d'hiver n'aient plus été praticables, de très nombreux citadins assoiffés de soleil sont montés hier à Chaumont. Le trafic fut tel que le funiculaire ne fit qu'aller et venir de 13 heures à 18 heures, ce qui est vraiment extraordinaire pour la saison. Il est vrai que la montagne ensoleillée a un aspect attirant.

La température diurne, durant toute la semaine dernière, fut constamment de quelques degrés plus élevée qu'en bas. Signalons encore que dernièrement une fillette a trouvé entourée de neige une touffe d'hépatiques fleuries.

RÉGION DES LACS

CONCISE

Avant les élections du Grand Conseil vaudois

(c) Les citoyens du cercle de Concise se sont réunis à Concice pour la pré-sentation des candidats, M. Ernest Althaus, député, décline une nouvelle réélection, pour cause de santé. M. Albert Cousin, syndic de Concise, a été appelé à le remplacer. Il figurera sur la liste avec M. Robert Favre, syndic de Bon-villars et député radical sortant.

Une conférence

(c) Le Dr Cuendet, chirurgien à l'hôpital d'Yverdon, a donné une causerie au groupe d'hommes de Concise. Devant un auditoire comble, il a fait part de ses impressions d'un récent voyage aux Etats-Unis. Avec verve, humour et esprit, il nous dé-peignit les Américains comme un peuple jeune, ardent au travail, généreux et hospitalier.

BIENNE Les accidents de sport

(c) Dimanche, aux Prés d'Orvin, à la suite de mauvaises chutes, un skieur fut relevé sans connaissance avec une commotion cérébrale et un lugeur avec des côtes enfoncées ou fracturées.

Les deux infortunés sportifs ont été transportés à l'hôpital d'arrondisse-

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Renversé par un camion

(c) Un accident dû, semble-t-il à la fa talité, est arrivé au garde-police du village. Traversant la rue derrière un camion à l'arrêt, il ne fut pas aperçu par le chauffeur qui fit au même instant marche arrière avec sa machine, culbutant le piéton.

Retiré de sa fâcheuse position assez mal en point, le blessé, sur l'ordre du médecin, mandé d'urgence, fut conduit à Laudeyeux pour une radiographie. Il n'y a heureusement pas de fracture. mais de nombreuses contusions dans le dos et aux jambes.

A moins de complications imprévues, il est à présumer qu'avec des soins et le repos nécessaires, cet accident n'aura pas de conséquences graves.



Monsieur et Madame Roger KETTIGER-GUDEL ont la joie d'annoncer la naissance de leur flis

Jean - Pierre Maternité, Neuchâtel Colombier

Monsieur et Madame Raymond EUGSTER-GUYE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Christiane ?

Maternité Peseux, 29 janvier 1949

CERNIER

Avec nos accordéonistes (c) Dans sa dernière assemblée générale, le club d'accordéonistes « La Gentiane » a renouvelé son comité comme suit : Président : M. William Cuche; membres : MM. Pierre Bolle, Jacques Bichsel, Robert Augsburger, M. Marcel Calame reste di-

recteur.
D'autre part, le programme de travail de cette année a été mis au point.

FONTAINES

Plus de fils de téléphone

(sp) Le village de Fontaines n'aura plus de ligne téléphonique aérienne. En effet, les travaux de mise sous terre étant tantôt terminés, on procède maintenant à l'enlèvement de la ligne aérienne, ainsi que des innombrables poteaux qui reliaient Fontaines aux différents villages environnants.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Accident de ski

(c) Après deux accidents de luge, un accident de ski s'est produit. Mile Nadine Flückiger, aide à la pharmacie de Travers, fit une grave chute, les skis ayant heurté une aspérité du terrain. L'épaule est fissurée ; une radiographie montrera s'il y a cassure.

SAINT-SULPICE

Comité de la fanfare l'«Union»

(sp) Dans sa dernière assemblée générale annuelle, la fanfare l'Union » de Saint-Sulpice, a renouvelé son comité ainsi qu'il suit : président: M. Denis Cochand; viceprésident: M. Victor Reymond; secrétaires: MM. Pierre Guillard et Paul Herzig; calssiers: MM. Robert Jampen et Georges Lebet; archiviste: M. Gilbert Courvoisier.

FLEURIER

Coups et blessures

(c) Samedi soir, un gendarme a dû intervenir dans un café-restaurant où un nommé M. E., de Saint-Sulpice — contre lequel une plainte a été portée a frappé au visage un consommateur fleurisan. Celui-ci dut se rendre chez un médecin pour se faire soigner.

Inauguration de la Maison de paroisse (c) Samedi soir a eu lieu, avec la participation d'un nombreux public, l'inauguration officielle de la Maison de paroisse, aménagée dans l'ancienne chapelle indé-

Après un chant du chœur mixte, M.
John Mermod, au nom du comité de
restauration a rappelé quels furent les
pourparlers et les travaux qui conduisirent
à l'aménagement des locaux qu'il remit
à l'Eglise

pendante.

a l'Eglise.

Au nom du collège des anciens, M.

Etienne Jacot a remercié la commission de la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche. Il a dit combien l'Eglise était heureuse de posséder sa maison de paroisse qui contribuera certainement au développement spirituel du village.

M. Robert Cand, pasteur intérimaire et, précédemment, pasteur à la chapelle indépendante, a tout d'abord fait part d'un message du pasteur Senft, malade. L'orateur a souligné que c'est un signe de vitalité pour l'église de Fleurier d'avoir une maison de paroisse « cette maison qui continuera à annoncer Jésus-Christ mais qui est ouverte à tous ».

Pour clore la partie oratoire, il appar-

Pour clore la partie oratoire, il appar-tint enfin à M. André Maumary, vice-pré-sident du conseil communal, d'apporter les félicitations et les vœux de l'autorité qu'il représente.

Pendant la soirée, plusieurs productions

Pendant la soirée, plusieurs productions musicales furent exécutées: un quatuor par Mme Juillerat, son fils Mile J. Lecoultre et son frère; un trio par Mile Gentil accompagnant Mme Juillerat et son fils; un chant de Mme Bolle-Ecklin accompagnée par Mme Juillerat, violoniste et Mile Lecoultre, planiste, Sur l'écran, des vues en couleurs furent projetées par M. Schelling, La manifestation s'est terminée par un thé précédé d'un dernier chant du chœur mixte paroissial.

Assemblée de la Société de consommation

(c) Les actionnaires de la Société de con-sommation se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Louis Yersin, vice-président. Il y avait 122 actionnaires présents ou repré-

Au nom de la commission des constructions, M. Louis Loup a donné connais-sance de l'étude faite en vue de la trans-formation du magasin de la Grand-rue et dont le coût des travaux est devisée à 180,000 fr. M. Jules Niquille a fait part des conclusions du conseil d'administration sur cet objet. Seul M. Ed. Dubois-Brocard s'est opposé à une dépense aussi élevée, craignant que celle-ci compromette l'avenir financier de l'entreprise.

Puis les estionneires out décidé d'accor-

mette l'avenir financier de l'entreprise.

Puis, les actionnaires ont décidé d'accorder le crédit demandé pour la modernisation du magasin.

Un projet devisé à 9000 fr. portant sur des transformations au magasin de la place d'Armes a été renvoyé à la prochaîne séance sur la proposition de M. Louis Loup apouyé par M. Dubois-Brocard.

Par suite de la démission de M. Alphonse Boichat, c'est M. Edmond Lecoultre qui a été élu, par 99 voix et 15 bulletins blancs, président du consell d'administration.

A la fin de la séance M. Loup a de-

A la fin de la séance M. Loup a de-mandé au conseil d'administration d'étu-dier la question d'un fonds de réserve.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Une chaude alerte (c) Samedi à 19 h. 20, le poste de pre-

miers secours était alerté, un incendie s'étant déclaré dans une remise proche de la maison de M. B., au Clos aux Veaux. Grâce à la promptitude des se-cours un gros sinistre a pu être évité. La motorisation a quelque chose de bon. Les dégâts sont importants mais le bétail a été sauvé. Le feu est dû à l'imprudence d'un fumeur, pense-t-on.

Une mauvaise chute

(c) Dimanche après-midi, Mme C. a fait une chute alors qu'elle skiait dans les environs du Locle et s'est blessée à un genou. Elle a été transportée à l'hôpital et la radiographie a révélé une déchirure d'un ligament qui obligera la patiente à rester immobile durant une dizaine de jours.

TÊTE - DE . RAN

Grande affluence

Un beau week-end ensoleillé a attiré une foule nombreuse à Tête-de-Ran, malgré l'état de la neige, un peu dure. Un concours de ski explique une part de la grande animation qui a régné dans notre station, où, fait unique à cette époque, on comptait hier 17 voi-

Deux sportifs ont été blessés, l'un à la clavicule, l'autre à la tête. Le pre-mier participant à la compétition, le second skiait « pour son compte ».

VIGNOBLE

CORTAILLOD

La taxe des pompes est augmentée

(c) Comme on sait, les électeurs de Cortaillod avaient à se prononcer sa-medi et dimanche sur un referendum lancé contre l'arrêté concernant le service de défense contre l'incendie qui avait été adopté par le Conseil général le 13 décembre dernier. Sou-mis en votation populaire, cet arrêté a été accepté par 184 voix contre 109

a été accepté par 184 voix contre 109 et 11 bulletins blancs.

Trois cent quatre citoyens, donc une grande partie des électeurs de la localité ent puis partie de la localité ent partie de la loca calité, ont pris part à ce vote qui n'était pas sans importance.

Rappelons que l'arrêté voté par le Conseil général adopte une élévation notable mais proportionnelle aux impôts payés par les citoyens de 20 à 45 ans qui ne font du service de pompes. Les autorités espèrent, par cette élévation de taxe qui peut s'élever jusqu'à une cinquantaine de francs, obtenir un meilleur recrutement du corps des sapeurs pompiers qui. à l'heure actuelle, aurait besoin de 40 unités nouvelles.

PESEUX

Un accident

(sp) Dimanche, M. René Colomb s'est cassé la jambe en skiant.

BOUDRY

Un escroc impénitent renvoyé dans une maison d'internement par le tribunal correctionnel

(c) La seule audience du mois de jan-vier a été présidée par M. Raymond Jean-prêtre, les jurés étant MM. Eugène Pierrehumbert et Charles Dubois, le siège du mi-nistère public étant occupé par M. Eu-gène Plaget, procureur général, et M. An-dré Mannwiller, fonctionnant en qualité de greffier.
Le prévenu Ch. E. G., originaire de Tra-

Le prévenu Ch. E. G., originaire de Travers, dont le casier judiciaire porte déjà 37 condamnations, a été libéré conditionnellement par le département de justice et police du canton de Zurich en avril 1948. Depuis sa libération, G. a commis toute une série de vols et escroqueries incitant une douzaines de lésés à porter plainte. A part des vols de manteaux et de bicyclettes qui semblent être ses objets de prédilection, G. a profité de la bonté ou de la crédulité de nombreuses dames et demoiselles dont il a reçu au total plus de mille francs sous divers prétextes, disant à l'une qu'il avait perdu son portemonnaie et lui empruntait de quoi rentrer à son domicile, à l'autre qu'il lui fallait une somme assez rondelette pour dégager des bijoux à Paris; se faisant passer pour le coureur automobiliste Farina ou prétendant être tailleur; dans ce dernier cas, il obtenait de diverses clientes l'argent pour

le coureur automobiliste Farina ou prétendant être tailleur; dans ce dernier cas, il obtenait de diverses clientes l'argent pour acheter l'étoffe avec laquelle il disait vouloir leur faire des vêtements ou recevait des costumes à réparer dont il frustrait les propriétaires.

Vu les délits commis par G. depuis sa libération, le département de justice et police du canton de Zurich a ordonné sa réintégration dans une maison d'internement pour 5 ans au moins. Le tribunal de Boudry condamne le prévenu à un an d'emprisonnement moins 129 jours de détention préventive et dit que l'internetemprisonnement moins 125 jours de de-tention préventive et dit que l'interne-ment remplacera l'exécution de la peine. G, est en outre privé de ses droits civiques pour une durée de 10 ans et payera les frais par 704 fr. 70.

Commission scolaire

(c) Au cours de sa dernière séance, la commission scolaire a fixé les promotions au dimanche 10 avril. Les vacances de Pâques commenceront le lundi 11 avril et la rentrée des classes aura lieu le lundi 25 avril.

A LA FRONTIÈRE

Les épicéas du Haut-Doubs

Le Haut-Doubs est l'une des rares ré-gions d'Europe où l'on trouve des épi-céas « de race noble ». Ce matériau est très recherché en

raison de diverses propriétés dont il jouit. En particulier, il renvoie extrêmement bien le son et il est utilisé dans divers instruments à cordes pour améliorer leur résonance. D'autre part, on utilise ce bois d'épicéas dans la construction d'avions atteignant des vitesses supersoniques.

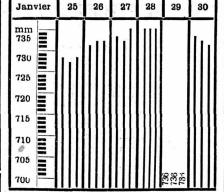
PONTARLIER On parle de la Foire-Exposition

Les projets concernant la tradition-elle Foire-Exposition vont bon train. Et, si cette manifestation peut avoir lieu, elle sera cette année plus importante que jamais.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 29 janvier. Température: Moyenne: —2,1; min.: —2,9; max.: —1,1. Baromètre: Moyenne: 735,9. Vent dominant : calme ou faible vent du nord-est. Etat du ciel : couvert, brouillard. 30 janvier: Température: Moyenne: —3,3; min.: —5,9; max.: —0,8. Baromètre: Moyenne: 733,0. Vent dominant: calme à faible vent du nord-est. Etat du ciel : couvert ; brouillard pendant la journée, clair le soir .

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Movenne pour Neuchâtel 719.5)



Niveau du lac, du 28 janv., 7 h. 30: 429.42 Niveau du lac du 29 jan., à 7 h. 30: 429,42 Niveau du lac du 30 jan., à 7 h. 30: 429,41

Prévisions du temps: Nord des Alpes: sur le plateau partiellement brouillards et brouillards élevés, surtout dans l'est du pays, limite supérieure d'abord vers 800 m. ensuite 1000 à 1200 m. Belles éclaircles, surtout en Suisse romande, bise faible à modérée. En altitude, ciel serein à peu nuageux, un peu moins doux. Sud des Alpes: temps ensoleillé et doux pendant la fournée. la journée.

JURA BERNOIS

REUCHENETTE

Un ouvrier tué par une mine Un grave accident s'est produit vendredi à la fabrique de ciment de Reu-chenette. Deux ouvriers devaient allu-

mer la mèche de 36 mines. Ils étaient en train de terminer leur travail, lorsque la dernière mine sauta prématurément. Un des ouvriers, M. Egli, âgé de 55 ans, marié, demeurant à Corgémont, a été tué sur le coup, tan-dis que son compagnon, un travailleur de Pery, était légèrement blessé.

Ma grâce te suffit.

Madame Marie Coste, à Neuchâtel : Monsieur Robert Coste et sa fiancée, Mademoiselle Ginette Maire, à Neuchâ-

Mademoiselle Hélène Coste, à Müri; Monsieur et Madame Jean Coste, à Cormondrèche, et leurs petits-enfants, à Bâle; Madame et Monsieur Ryser-Coste, à

Madame et Monsieur Ryser-Coste, à Bâle, et leur fils, à Genève;
Mademoiselle Rachel Coste, à Müri;
Monsieur et Madame Elie Coste. à Dombresson, leurs enfants et petitsenfants, à Genève, L'Auberson et Ser-

Monsieur et Madame Emmanuel Coste, leurs enfants et petits-enfants, à Ge-

Mademoiselle Esther Coste, à Leysin; Madame et Monsieur Chaillot-Coste, à Colombier;

Mademoiselle Colette Hausmann, à Bâle;

Madame et Monsieur Jean Reguin-Hausmann et leurs enfants, à Carouge; les familles Kress, Schäfer, Fichtner, en Allemagne, Estlinbaum, à Neuchâfont part qu'il a plu à Dieu d'enlever à leur affection leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, tel et Lausanne

Monsieur Fritz COSTE

horticulteur qui s'est endormi dans la paix de son Sauveur, dans sa 80me année, après quelques mois de maladie, vaillamment

Neuchâtel, le 29 janvier 1949. (Poudrières 45)

Heureux ceux qui procurent la la paix, car ils seront appelés en-fants de Dieu. Matth. V, 9. L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mardi 1er février, à 13 heures.

Culte à la salle de l'Armée du Salut, Ecluse 20, à 12 h. 30. Les Officiers locaux et les camarades du poste de l'Armée du Salut de Neu-châtel sont informés du départ pour la patrie céleste de leur cher et regretté

Sergent Fritz COSTE

A celui qui est ferme dans ses sentiments, tu assures la paix. Esaie XXVI, 3.

Le service funèbre aura lieu mardi 1er février, à 12 h. 30, à la salle de l'Armée du Salut. (Ecluse 18)

La réunion commémorative aura lieu le soir, à 20 heures, dans la même salle.

L'Association des horticulteurs neu-châtelois a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de Monsieur Fritz COSTE

membre actif.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mardi 1er février, à 13 heures. Le Comité.

Monsieur Auguste Dubois, à Peseux ; Monsieur et Madame Max Calmelet, à Genève; Monsieur Paul Calmelet; Monsieur Paul Calmelet;

et leus filles, à Fontainemelon; Madame et Monsieur Jean-Pierre Chollet et leur fille, Malvilliers; Monsieur Francis Calmelet, à Neu-

Madame et Monsieur Jules Vaucher-Dubois, à Peseux, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du dé-cès de leur chère épouse, sœur, belle-

sœur, tante, nièce, cousine et parente Madame Auguste DUBOIS née Violette CALMELET

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 49me année, après une longue et pénible ma ladie supportée avec courage et rési gnation. Peseux, le 30 janvier 1949.

(Grand-Rue 31)

Oh! Dieu dans ta grande miséricorde, réponds-moi en m'accordant ton fidèle secours. Ps. LXIV, 14.

L'enterrement aura lieu, avec suite mardi 1er février 1949. Cet avis tient lieu de lettre de faire-par

L'Eternel est ma délivrance,

Le soir étant venu, Jésus lui dit « Passons sur l'autre rive. » Monsieur André Nussbaum; les enfants Roland, Serge, Lucier Gérald Bélaz;

Monsieur et Madame Fernand Nuss baum, ainsi que les familles parentes e alliées, Bridel, Barth, Béguerel, Perrir Nicklaus, Nussbaum, Hoppler, Schneider, Jobin,

Monsieur et Madame Henri Bridel e

ont la douleur de faire part du dé cès de Madame André NUSSBAUM

née Hélène BRIDEL leur chère épouse, maman, fille, sœu nièce, belle-fille, belle-sœur, cousine parente et amie, enlevée à leur tendr affection, le 29 janvier 1949, dans s 38me année, après quelques mois d grandes souffrances.

Dans le cœur de ceux qui t'aimen tu vis toujours.

Départ à 15 heures de l'hôpita Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-par

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâte

L'incinération et le culte auront lie mardi 1er février, à 15 h. 15, au cré matoire de Neuchâtel. Domicile mortuaire: rue des Cha

Rédacteur responsable : R. Braiche

vannes 15.

Après une «entrée» jouée par les fanfares de Neuchâtel, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et du Vignoble, on entendit M. G. de Tribolet, président

Rochat, rentré au pays, fut appelé à remplir son ministère à Cossonay. Il

ticipe à la lutte antialcoolique.

tre part, le problème de l'écoulement des vins. L'alcoolisme, poursuit-il, est un mal social qu'il faut combattre. C'est pourquoi les autorités non seuletiennent matériellement.

été prélevés, sur les sommes recueil·lies par la Régie des alcools, pour la lutte antialcoolique. Dans motre canton, cha-

que année, ce sont 25,000 fr. environ qui sortent de la caisse de l'Etat pour aller renforcer celles de quelque 25 ins-